

**MEMORIAL**

**Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg**

**RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS**

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

**C — N° 753****17 mai 2002****SOMMAIRE**

<b>A.E.H. Holding S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>36109</b>	<b>Financière Photo Europe S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>36111</b>
<b>A.E.H. Holding S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>36109</b>	<b>Financière Photo Europe S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>36111</b>
<b>A.E.H. Participations S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>36109</b>	<b>Five Manager S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>36116</b>
<b>ACB Packaging S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>36141</b>	<b>Forestière Internationale S.A., Luxembourg/ Cents . . . . .</b>	<b>36128</b>
<b>ACB Packaging S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>36141</b>	<b>Forestière Internationale S.A., Luxembourg/ Cents . . . . .</b>	<b>36128</b>
<b>Accenture International, S.à r.l., Luxembourg . . . . .</b>	<b>36107</b>	<b>Forestière Internationale S.A., Luxembourg/ Cents . . . . .</b>	<b>36128</b>
<b>Aeolos S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>36119</b>	<b>Forestière Internationale S.A., Luxembourg/ Cents . . . . .</b>	<b>36129</b>
<b>Agora International S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>36109</b>	<b>Fujitsu Consulting (Luxembourg) S.A., Luxem- bourg . . . . .</b>	<b>36143</b>
<b>Allegro Investment Corporation S.A., Luxem- bourg . . . . .</b>	<b>36123</b>	<b>Fujitsu Consulting (Luxembourg) S.A., Luxem- bourg . . . . .</b>	<b>36144</b>
<b>Aussonne S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>36113</b>	<b>G.I., S.à r.l., Gigante Immobilière, S.à r.l., Luxem- bourg . . . . .</b>	<b>36099</b>
<b>Brown Holding S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>36116</b>	<b>GEF, Gestion, Expertise et Fiscalité, S.à r.l., Lu- xembourg . . . . .</b>	<b>36113</b>
<b>Brown Holding S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>36116</b>	<b>Goweb, S.à r.l., Walferdange . . . . .</b>	<b>36118</b>
<b>Canxi S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>36138</b>	<b>HPS-Dienstleistung, S.à r.l., Holzem . . . . .</b>	<b>36099</b>
<b>Centre Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>36122</b>	<b>Immobilière Nora, S.à r.l., Luxembourg . . . . .</b>	<b>36115</b>
<b>Centre Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>36122</b>	<b>Immobilière Priscilla, S.à r.l., Luxembourg . . . . .</b>	<b>36115</b>
<b>Clamax Investments S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>36112</b>	<b>Inesia S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>36140</b>
<b>Compagnie de Révision S.A., Munsbach . . . . .</b>	<b>36124</b>	<b>Inesia S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>36140</b>
<b>Compagnie des Bois Tropicaux (C.B.T.) S.A.H., Luxembourg . . . . .</b>	<b>36134</b>	<b>International Drinks Company S.A., Luxembourg</b>	<b>36118</b>
<b>Cosafin S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>36098</b>	<b>Lehman Brothers (Luxembourg) S.A., Luxem- bourg . . . . .</b>	<b>36123</b>
<b>Cosafin S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>36098</b>	<b>Lehman Brothers (Luxembourg) S.A., Luxem- bourg . . . . .</b>	<b>36123</b>
<b>Coverlux S.A., Luxembourg-Cents . . . . .</b>	<b>36114</b>	<b>LGI S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>36115</b>
<b>Coverlux S.A., Luxembourg-Cents . . . . .</b>	<b>36114</b>	<b>Lithona Holding S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>36112</b>
<b>E.C.O. European Consulting Office A.G. Holding S.A., Esch-sur-Alzette . . . . .</b>	<b>36099</b>	<b>Logan, S.à r.l., Luxembourg . . . . .</b>	<b>36124</b>
<b>EBS Dealing Resources International Limited, London . . . . .</b>	<b>36111</b>	<b>Luxclean, S.à r.l., Steinsel . . . . .</b>	<b>36142</b>
<b>Ernst &amp; Young S.A., Munsbach . . . . .</b>	<b>36124</b>	<b>Manuli Auto International S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>36124</b>
<b>Ernst &amp; Young Services S.A., Munsbach . . . . .</b>	<b>36125</b>	<b>Meetlux S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>36129</b>
<b>Europe Organisation S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>36119</b>	<b>Merging Markets Development S.A., Luxembourg</b>	<b>36112</b>
<b>Europe Organisation S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>36120</b>	<b>Mosser A.G., Luxembourg . . . . .</b>	<b>36141</b>
<b>Euroscor Assurance S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>36140</b>	<b>Networkscreen Technology S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>36117</b>
<b>F.B.I. S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>36103</b>	<b>New Co S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>36143</b>
<b>F.B.I. S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>36110</b>	<b>New Co S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>36143</b>
<b>Fahxi S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>36139</b>	<b>Newday Logistics S.A., Bertrange . . . . .</b>	<b>36113</b>
<b>Financière Bourgoïn Investissements S.A., Lu- xembourg . . . . .</b>	<b>36110</b>		
<b>Financière Bourgoïn Investissements S.A., Lu- xembourg . . . . .</b>	<b>36110</b>		



**R.M. INVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2550 Luxembourg, 38, avenue du X Septembre.

Il résulte d'un jugement rendu par le Tribunal d'Arrondissement de Luxembourg, 2<sup>ème</sup> section, siégeant en matière commerciale en date du 19 avril 2002, que R.M. INVEST S.A. a été dissoute et que sa liquidation a été ordonnée.

Le Tribunal a nommé Juge-Commissaire, Madame Maryse Welter, 1<sup>er</sup> Vice-Présidente au Tribunal d'Arrondissement de Luxembourg et a désigné comme liquidateur, Maître Yvette Hamilius, Avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg.

Le même jugement a ordonné aux créanciers de faire au Greffe du Tribunal de Commerce de Luxembourg leur déclaration de créance avant le 30 avril 2002.

*Pour la société en liquidation*

M<sup>e</sup> Y. Hamilius

*Le liquidateur*

Pour copie conforme

M<sup>e</sup> Y. Hamilius

Enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2002, vol. 567, fol. 64, case 2. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(33344/999/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2002.

---

**E.C.O. EUROPEAN CONSULTING OFFICE A.G. HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4167 Esch-sur-Alzette, rue du Sentier de Kayl.

Il résulte d'un jugement rendu par le Tribunal d'Arrondissement de Luxembourg, 2<sup>ème</sup> section, siégeant en matière commerciale en date du 19 avril 2002, que E.C.O., EUROPEAN CONSULTING OFFICE A.G. HOLDING S.A. a été dissoute et que sa liquidation a été ordonnée.

Le Tribunal a nommé Juge-Commissaire, Madame Maryse Welter, 1<sup>er</sup> Vice-Présidente au Tribunal d'Arrondissement de Luxembourg et a désigné comme liquidateur, Maître Yvette Hamilius, Avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg.

Le même jugement a ordonné aux créanciers de faire au Greffe du Tribunal de Commerce de Luxembourg leur déclaration de créance avant le 30 avril 2002.

*Pour la société en liquidation*

M<sup>e</sup> Y. Hamilius

*Le liquidateur*

Pour copie conforme

M<sup>e</sup> Y. Hamilius

Enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2002, vol. 567, fol. 64, case 2. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(33345/999/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2002.

---

**HPS-DIENSTLEISTUNG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8278 Holzem, 6, rue de l'Ecole, de fait inconnue à cette adresse.

Suivant jugement rendu par le Tribunal d'Arrondissement de Luxembourg, 6<sup>ème</sup> Chambre, siégeant en matière commerciale, en date du 7 mars 2002, le Tribunal a déclaré closes pour insuffisance d'actif les opérations de liquidation de la société et a mis les frais à charge de la masse.

*Pour la société en liquidation*

M<sup>e</sup> M. Schiltz

*Le liquidateur*

Pour copie conforme

M<sup>e</sup> M. Schiltz

Enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2002, vol. 567, fol. 64, case 2. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(33346/999/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2002.

---

**G.I., S.à r.l., GIGANTE IMMOBILIERE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1458 Luxembourg, 5, rue de l'Eglise.

## STATUTS

L'an deux mille deux, le trente janvier.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) Monsieur Stefano Gigante, technicien en bâtiments, demeurant au 14, rue du Couvent, L-1363 Howald,

2) Madame Pina-Maria Romanazzi, sans état particulier, demeurant au 14, rue du Couvent, L-1363 Howald, ici représentée par Monsieur Stefano Gigante, préqualifié,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Howald, le 16 janvier 2002.

Laquelle procuration, après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps.

Lesquels comparants, par leur mandataire, ont déclaré vouloir constituer entre eux une société à responsabilité limitée dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

### **Titre I.- Forme juridique - Objet - Dénomination - Siège - Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes entre les propriétaires des parts ci-après créées et de celles qui pourraient l'être ultérieurement, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives et par les présents statuts.

**Art. 2.** La Société a pour objet l'activité d'une agence immobilière faisant la vente, l'achat, la location, la gestion la mise en valeur, la promotion immobilière et le commerce d'articles pour le bâtiment.

En général la Société pourra faire toutes opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à faciliter son extension ou le développement.

**Art. 3.** La Société prend la dénomination de GIGANTE IMMOBILIERE, S.à r.l., en abrégé G.I., S.à r.l., faisant le commerce sous l'enseigne SOGIM.

**Art. 4.** Le siège social de la Société est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu d'un commun accord entre les associés.

La Société peut ouvrir des agences ou succursales dans toutes autres localités du Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se sont produits ou seront imminents, le siège social pourra être transféré à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège restera luxembourgeoise. Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par la gérance de la Société.

**Art. 5.** La durée de la Société est indéterminée.

### **Titre II.- Capital - Parts sociales**

**Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents (12.500,-) euros (EUR), divisé en cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq (125,-) euros (EUR) chacune.

**Art. 7.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés, entre vifs ou pour cause de mort, lesquels disposent d'un droit de préemption au rachat des parts sociales proportionnel au nombre de parts détenues et qui s'exerce endéans un délai de réflexion de 3 (trois) mois; la signification du nombre de parts dont la cession est proposée et du prix de cession demandé, aux autres associés, détermine le début dudit délai de réflexion. C'est pendant ce délai que les autres associés doivent donner leur réponse par exploit d'huissier de justice.

La cession de parts sociales d'un associé, personne physique, à ses ascendants, descendants ou à son conjoint s'effectue librement sans que les autres associés ne puissent se prévaloir du droit de préemption.

Le prix de rachat des parts sociales se calcule sur la base de l'actif net moyen des trois dernières années et si la Société ne compte pas trois exercices, sur la base de la dernière ou des deux dernières, la valeur en résultant est reconsidérée sur la base la valeur du fonds de commerce, à savoir la valeur qu'aurait ce dernier en cas de cession ou apport à une autre personne, et encore sur la base du rendement des affaires futures estimé d'après les recettes à venir provenant de contrats ou conventions ou licences d'exploitation détenus par la Société, suivant la méthode de Francfort par exemple.

A défaut d'accord amiable sur le prix de rachat des parts sociales endéans les trois mois à courir du délai de réflexion ou en cas de silence des autres associés, la valeur sera fixée par un expert à désigner d'un commun accord endéans la quinzaine ou, à défaut, par un collège arbitral d'experts désignés endéans un mois, lequel expert ou collège arbitral d'experts devra statuer endéans les six mois du jour de sa nomination.

La valeur déterminée par l'expert ou le collège arbitral d'experts liera les associés quant à la valeur des parts et elle sera communiquée aux associés par exploit d'huissier de justice et par lettre recommandée.

Si les autres associés sont d'accord pour acquérir les parts sociales à la valeur fixée comme dit ci-avant, ils devront manifester cette intention avant l'écoulement d'un délai de réflexion de trois mois. En ce cas, le prix de rachat des parts sociales est payable à raison d'un tiers endéans trois mois, un tiers après une année et le solde, deux ans après l'acquisition. Les montants non réglés lors de l'acquisition porteront l'intérêt aux taux légal.

En l'absence de réponse dans le délai de trois mois ou en présence d'une renonciation, les parts sociales ne peuvent être cédées à un non-associé qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés, conformément aux dispositions légales. De plus, la Société pourra, conformément aux dispositions légales, racheter les parts concernées.

Elles ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément donné en assemblée générale des autres associés représentant au moins trois quarts (3/4) des parts sociales restantes.

### **Titre III.- Gérance**

**Art. 8.** La Société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révoqués par les associés.

Le ou les gérant(s) sont nommés pour une durée indéterminée et ils sont investis vis-à-vis des tiers des pouvoirs les plus étendus.

Des pouvoirs spéciaux et limités pourront être délégués pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, associés ou non, pour des affaires déterminées par le(s) gérant(s).

#### **Titre IV.- Année sociale - Bilan - Répartitions**

**Art. 9.** L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 10.** Chaque année, au trente et un décembre, il sera fait un inventaire de l'actif et du passif de la Société, ainsi qu'un bilan et un compte de profits et pertes.

Le solde de ce compte, déduction faite des frais généraux, charges, amortissements et provisions, constitue le bénéfice net. Sur ce bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire dès que le fonds de réserve a atteint le dixième du capital.

Le surplus du bénéfice net est réparti entre les associés.

Toutefois, les associés pourront décider à la majorité fixée par les lois afférentes que le bénéfice, déduction faite de la réserve, pourra être reporté à nouveau ou être versé à un fonds de réserve extraordinaire.

#### **Titre V.- Dissolution**

**Art. 11.** La Société n'est pas dissoute par le décès, la faillite, l'interdiction ou la déconfiture d'un associé.

En cas de dénonciation ou de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par le ou les gérant(s) en fonctions ou, à défaut, par un ou plusieurs liquidateur(s) nommé(s) par l'assemblée des associés.

Le ou les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif. L'actif, après déduction du passif, sera partagé entre les associés dans la proportion des parts dont ils seront alors propriétaires.

#### **Titre VI.- Dispositions générales**

**Art. 12.** Pour tous les points non expressément prévus aux présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions légales.

##### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social commencera à la date de la constitution et finira le 31 décembre 2002.

##### *Souscription et libération*

Les parts sociales ont été entièrement souscrites comme suit:

1) Monsieur Stefano Gigante, préqualifié, quatre-vingt-quinze parts sociales .....	95
2) Madame Pina-Maria Romanazzi, préqualifiée, cinq parts sociales. ....	5
Total: cent parts sociales .....	100

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents (12.500,-) euros (EUR) a été mise à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

##### *Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison des présentes, s'élève à environ mille cent cinquante (1.150,-) euros.

##### *Assemblée constitutive*

Et à l'instant les associés, représentant la totalité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

1) Est nommé gérant de la Société pour une durée indéterminée avec pouvoir d'engager valablement la Société par sa signature individuelle:

- Monsieur Stefano Gigante, technicien en bâtiments, demeurant au 14, rue du Couvent, L-1363 Howald.

2) Le siège social de la Société est établi au 5, rue de l'Eglise, L-1458 Luxembourg.

##### *Avertissement*

Le notaire a attiré l'attention des comparants, agissant dans les qualités telles que précisées ci-dessus, que la Société doit obtenir une autorisation à faire le commerce de la part des autorités administratives compétentes en rapport avec son objet social avant de commencer son activité commerciale, avertissement que les comparantes reconnaissent avoir reçu.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci, par leur mandataire, ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: S. Gigante, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 4 février 2002, vol. 133S, fol. 80, case 12 - Reçu 125 euros.

Le Releveur (signé): Muller.

Pour expédition délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 février 2002

A. Schwachtgen.

(13522/230/127) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2002.

**ProLogis GERMANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 60.856.

Pursuant to a share purchase agreement dated December 20, 2001 five shares held in the Company by its sole shareholder, i.e., MANAGEMENT, S.à r.l., acting in its own name and on behalf of ProLogis EUROPEAN PROPERTIES FUND (the «Fund») have been transferred to ProLogis EUROPEAN HOLDINGS II, S.à r.l., having its registered office in L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal. Such transfer of shares has been approved in the name on behalf of the Company by one of its managers.

Date: January 31, 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

*Manager*

P. Cassells

*Manager*

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 2002, vol. 564, fol. 33, case 12. - Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(13398/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 février 2002.

---

**ProLogis GERMANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 60.856.

Pursuant to a share purchase agreement dated December 20, 2001 five shares held in the Company by its sole shareholder, i.e., ProLogis EUROPEAN HOLDINGS II, S.à r.l., have been transferred to ProLogis EUROPEAN FINANCE II, S.à r.l., having its registered office in L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal. Such transfer of shares has been approved in the name on behalf of the Company by one of its managers.

Date: January 31, 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

*Manager*

P. Cassells

*Manager*

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 2002, vol. 564, fol. 33, case 12. - Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(13399/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 février 2002.

---

**ProLogis GERMANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 60.856.

Pursuant to a share purchase agreement dated December 20, 2001 fifteen shares held in the Company by its sole shareholder, i.e., ProLogis DEVELOPMENTS HOLDING, S.à r.l., have been transferred to ProLogis EUROPEAN FINANCE II, S.à r.l., having its registered office in L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal. Such transfer of shares has been approved in the name on behalf of the Company by one of its managers.

Date: January 31, 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

*Manager*

P. Cassells

*Manager*

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 2002, vol. 564, fol. 33, case 12. - Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(13400/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 février 2002.

---

**ProLogis GERMANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 60.856.

Pursuant to a share purchase agreement dated December 20, 2001 five shares held in the Company by its sole shareholder, i.e., ProLogis DEVELOPMENTS HOLDING, S.à r.l. have been transferred to ProLogis MANAGEMENT, S.à r.l., acting in its own name and on behalf of ProLogis EUROPEAN PROPERTIES FUND (the «Fund»), having its registered office in L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal. Such transfer of shares has been approved in the name on behalf of the Company by one of its managers.

Date: January 31, 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

*Manager*

P. Cassells

*Manager*

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 2002, vol. 564, fol. 33, case 12. - Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(13401/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 février 2002.

---

**ProLogis FRANCE XXIX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 80.091.

—  
Pursuant to a share purchase agreement dated January 14, 2002 fifty shares held in the Company by its sole shareholder, i.e., ProLogis EUROPEAN FINANCE III, S.à r.l. have been transferred to ProLogis EUROPEAN FINANCE II, S.à r.l., having its registered office in L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal. Such transfer of shares has been approved in the name on behalf of the Company by one of its managers.

Date: January 31, 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

*Manager*

P. Cassells

*Manager*

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 2002, vol. 564, fol. 33, case 12. - Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(13402/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 février 2002.

---

**ProLogis FRANCE XXIX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 80.091.

—  
Pursuant to a share purchase agreement dated January 14, 2002 one share held in the Company by its sole shareholder, i.e., ProLogis EUROPEAN FINANCE II, S.à r.l. have been transferred to ProLogis EUROPEAN HOLDINGS II, S.à r.l., having its registered office in L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal. Such transfer of shares has been approved in the name on behalf of the Company by one of its managers.

Date: January 31, 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

*Manager*

P. Cassells

*Manager*

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 2002, vol. 564, fol. 33, case 12. - Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(13403/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 février 2002.

---

**F.B.I. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.

R. C. Luxembourg B 55.580.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires de la société*

*qui s'est tenue en date du 21 juin 2001 au siège social*

L'Assemblée ratifie la cooptation de Monsieur Michel Reybier et de Monsieur Gilles Frachon aux fonctions d'administrateur de la société.

Par votes spéciaux, l'Assemblée accorde décharge pleine et entière à Madame Josette Marchand et à Monsieur Gérard Bourgoïn pour l'exercice de leur mandat.

Pour extrait conforme

Signatures

*Administrateurs*

Enregistré à Luxembourg, le 7 février 2002, vol. 564, fol. 41, case 11. - Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(13427/806/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 février 2002.

---

**NOUVEAU COMPTOIR DE L'OPTIQUE 1 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.  
R. C. Luxembourg B 80.938.

*Extrait de la réunion du Conseil d'Administration tenue à Luxembourg le 7 février 2002*

Le Conseil d'Administration prend connaissance de la démission de FINIM LTD, avec siège social à 35-37 New Street, St Helier, Jersey JE2 3RA, Channel Islands de sa fonction d'administrateur avec effet au 4 février 2002,

En vertu de l'article 51 de la loi sur les sociétés commerciales, est coopté comme nouvel administrateur en remplacement de l'administrateur démissionnaire:

Monsieur Pierre Mestdagh, employé privé, demeurant au 19, rue Batty Weber, L-5254 Sandweiler.

Le nouvel administrateur terminera le mandat de l'administrateur démissionnaire, sous réserve d'approbation de la nomination par la prochaine Assemblée Générale des actionnaires.

Luxembourg, le 7 février 2002.

Pour extrait conforme

ARTHUR ANDERSEN, Société Civile

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 février 2002, vol. 564, fol. 46, case 11. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(13412/501/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 février 2002.

**SOCIETE DES NATURALISTES LUXEMBOURGEOIS, Association sans but lucratif,  
(anc. SOCIETE DE BOTANIQUE et anc. FAUNA FUSIONNEES).**

Siège social: L-1934 Kockelscheuer, Maison de la Nature.

*Nouveaux statuts après modification des articles 3 (alinéas 2, 3, 4), 5, 9 (ajoute), 10 (alinéa), 12 (alinéa 1), 13 (alinéa 1), 14 (alinéa 2), 14 bis et 14ter (ajoutes), 16, 18, 19, 20 (alinéa 2), 21 et 22 par les assemblées générales du 27 janvier 2002 et du 4 février 2002*

Historique

1890 Fondation de la SNL. Publication des statuts dans le bulletin n° 1 (1890)

1930 Publications des statuts au Mémorial (voir le bulletin n° 25 paru en 1931)

1955 Modification des statuts (voir le bulletin n° 59 (1954) paru en 1957, page 209)

1985 Modification des statuts (voir le bulletin n° 86 paru en 1986, page 145)

Annexe au Mémorial, Recueil spécial, année 1930: 55-58.

Annexe au Mémorial, Recueil spécial, année 1955: 123-126.

Mémorial, Recueil spécial 10 déc. 1985 (C N° 363): 16392-16393.

**Chapitre I<sup>er</sup>. - Dénomination, siège, durée**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est fondé une association sans but lucratif sous le nom de SOCIETE DES NATURALISTES LUXEMBOURGEOIS (anc. SOCIETE DE BOTANIQUE et anc. FAUNA FUSIONNEES).

Elle a son siège à Luxembourg. Sa durée est illimitée.

**Chapitre II. - But et objet**

**Art. 2.** Les buts de l'association sont les suivants:

- a) mettre à la portée de ses membres et diffuser les découvertes théoriques et techniques des sciences exactes et naturelles;
- b) étudier le milieu naturel luxembourgeois et observer l'évolution que l'ensemble de ses conditions imprime aux espèces animales et végétales;
- c) suivre les applications de la science à la production agricole, forestière et industrielle;
- d) promouvoir la protection de la nature;
- e) contribuer par les moyens en son pouvoir à la prospérité du pays.

**Art. 3.** Pour atteindre ces buts, l'association s'applique à centraliser les observations et travaux scientifiques faits par ses membres.

Elle peut entretenir une bibliothèque, organise des conférences, des excursions ainsi que des visites de collections scientifiques, d'institutions scientifiques ou culturelles et d'établissements industriels.

Elle publie un bulletin scientifique et, le cas échéant, une feuille de liaison entre ses membres. Le comité désigne un comité de rédaction, en application de l'article 14 bis des présents statuts.

Le rôle du bulletin est:

de diffuser des publications scientifiques dans le domaine des sciences naturelles, se rapportant au Luxembourg, ou à d'autres pays, dans la mesure des possibilités;

de servir d'organe de liaison entre les membres et de rassembler toute documentation relative au sujet des sciences naturelles du Luxembourg, résultant notamment des travaux et excursions de l'association.

Dans la mesure de ses disponibilités, l'association édite des publications hors série.



### Chapitre III. - Membres: admission, perte de la qualité de membre

**Art. 4.** Peuvent devenir membres effectifs les personnes physiques qui acceptent les vues et les principes énoncés dans les présents statuts.

**Art. 5.** Pour être admis, le candidat doit se faire présenter par un membre de la Société. Il est reçu par acclamation ou, sur la demande de cinq membres, par scrutin secret. En ce cas, l'admission a lieu à la majorité des deux tiers des votants à la prochaine assemblée générale.

**Art. 6.** L'association peut conférer le titre de membre d'honneur à des personnes, membres ou non-membres, qui se sont illustrées par leurs travaux scientifiques ou qui ont mérité de l'association d'une façon exceptionnelle.

Le membre d'honneur, s'il y a lieu, conserve ses droits et devoirs de membre effectif.

Le titre de membre d'honneur est conféré par l'assemblée générale. La proposition doit réunir les deux tiers des voix des votants.

**Art. 7.** La qualité de membre se perd par la démission, l'exclusion et la mort. Est réputé démissionnaire le membre effectif qui, dans un délai de trois mois après réception d'un avertissement par envoi recommandé, aura négligé de régler sa cotisation. Les membres qui, soit par des actes contraires à l'honneur ou à la dignité personnelle, soit de toute autre manière, compromettent gravement les intérêts de l'association peuvent être exclus par décision de l'assemblée générale et par scrutin secret à la majorité des deux tiers des votants.

Le membre dont l'exclusion est proposée est convoqué par lettre recommandée. S'il se présente, il est entendu dans ses explications.

Les membres démissionnaires ou exclus n'ont aucun droit à faire valoir sur le patrimoine de l'association, ni sur les cotisations payées.

### Chapitre IV. - Administration, comité

**Art. 8.** L'association est administrée par un comité de onze membres au plus, élus par l'assemblée générale ordinaire, pour un terme d'un an. Les membres du comité sont élus parmi les membres effectifs et sont rééligibles.

L'élection du président a lieu à la majorité absolue, celle des autres membres du comité à la majorité relative. L'assemblée pourra décider d'élire par un scrutin unique les membres du comité autres que le président. Les votes ont lieu au scrutin secret ou par acclamation.

**Art. 9.** Le comité peut pourvoir par cooptation aux vacances qui se produisent dans l'intervalle de deux élections. Le membre ainsi nommé achève le mandat de celui qu'il remplace.

De même, le comité peut coopter un maximum de six membres choisis parmi les membres de l'association. Les membres cooptés participent aux réunions du comité avec voix consultative.

**Art. 10.** A son entrée en fonction, le comité désigne dans son sein un ou deux vice-présidents, un secrétaire, un trésorier et un bibliothécaire (s'il y a lieu), ainsi que les membres du comité de rédaction. En dehors de ces charges, d'autres peuvent être créées. Deux ou trois fonctions peuvent être remplies par le même membre sans que, pour cette raison, le nombre des membres se trouve réduit.

L'assemblée générale peut désigner des présidents d'honneur en nombre restreint. La proposition doit retenir les deux tiers des voix des votants. Le président d'honneur conserve, s'il y a lieu, des droits et devoirs de membre effectif. A moins d'être membre du comité, il assiste à ses réunions avec voix consultative.

**Art. 11.** Le président représente l'association en justice et à l'égard des tiers. Il préside l'assemblée générale ainsi que toutes les réunions de l'association ou de son comité. Il en fixe l'ordre du jour et dirige les délibérations. A son défaut, il est remplacé par un vice-président; à défaut des deux vice-présidents, par l'aîné du comité; à défaut des membres du comité par l'aîné des membres effectifs présents.

Le secrétaire rédige les procès-verbaux. Il est également chargé de la correspondance. Les lettres importantes sont signées par le président.

Le bibliothécaire administre la bibliothèque.

Le trésorier est chargé de la gestion financière de l'association. Il fait les recettes et pourvoit à la liquidation des paiements dont le titre est visé par le président.

**Art. 12.** Le président convoque le comité aussi souvent que l'intérêt de l'association l'exige. Il fixe la date et l'heure de l'assemblée générale. Les convocations aux réunions du comité se feront par la poste ou par courrier électronique, au moins 10 jours à l'avance. Les membres du comité peuvent se faire représenter par mandat écrit.

Sur la demande adressée par écrit au président par trois membres du comité, le président doit convoquer le comité à bref délai. Les convocations sont faites par avis individuel au moins trois jours avant la réunion.

**Art. 13.** Le comité délibère valablement sur les sujets portés à l'ordre du jour lorsque la majorité des membres sont présents ou représentés par mandat écrit. En cas de partage égal des voix, la voix du président est prépondérante.

Les délibérations du comité sont constatées par des procès-verbaux signés du président et du secrétaire. L'extrait certifié conforme par un membre du comité en fait foi en justice et partout où besoin en sera.

**Art. 14.** Le comité a les pouvoirs les plus étendus pour la gestion des affaires de l'association et la réalisation du but social. Il a tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés à l'assemblée générale par les statuts ou par la loi. Il peut acquérir, aliéner, hypothéquer les biens de l'association, contracter des emprunts, pourvoir au placement des fonds disponibles, accepter des dons ou legs sous réserve des autorisations prévues par la loi. Il statue sur toutes les actions judiciaires tant en demandant qu'en défendant ainsi que sur toutes nominations d'employés et leurs émoluments. Il peut déléguer la gestion journalière à un de ses membres. Il peut, en outre, sous sa responsabilité déléguer ses pouvoirs pour une ou plusieurs affaires déterminées à l'un de ses membres ou à un tiers. L'énumération qui précède n'est pas limitative.

Les signatures conjointes de deux membres du comité dont l'un doit être le président ou le trésorier engagent valablement l'association envers les tiers sans qu'il doive être justifié d'une autorisation préalable.

**Art. 14bis.** Le comité de rédaction décide des articles à publier au Bulletin et accomplit toutes les tâches nécessaires à sa parution. Il est composé de trois à cinq membres, selon les décisions du comité de l'association. Le président ou un vice-président doit en faire partie; la majorité des membres de ce comité doivent être désignés parmi les membres du comité de l'association.

**Art. 14ter.** Les travaux de l'association sont réalisés en partie à l'intérieur de sections spécialisées dans tel ou tel domaine des sciences naturelles. Le comité décide de la création et de la suppression de ces sections en fonction des besoins. Chaque section élit un responsable qui fera rapport au comité et à l'assemblée générale ordinaire. La partie du patrimoine affecté aux besoins des sections doit résulter de la comptabilité interne de l'association, sans que cette comptabilité fasse naître des droits ou des obligations.

#### **Chapitre V. - Exercice social, cotisations, réunions et assemblées**

**Art. 15.** L'exercice social commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre.

**Art. 16.** La cotisation annuelle des membres effectifs est fixée à 12,50 euros (5 euros pour les étudiants). Elle peut être modifiée d'année en année par l'assemblée générale ordinaire.

**Art. 17.** Les convocations aux assemblées générales et séances de travail sont faites en temps utile sous la responsabilité du président, par avis postal, par courrier électronique ou par la presse. En ce qui concerne les séances de travail, l'indication d'un ordre du jour n'est pas requise.

**Art. 18.** Durant les mois d'hiver l'association offrira des soirées de conférences ou des réunions de travail, en principe de façon hebdomadaire. Le calendrier de ces soirées est communiqué aux membres en temps utile. Elles sont consacrées à des sujets scientifiques, écologiques ou culturels, dans le cadre des différents domaines intéressant l'association.

**Art. 19.** Il sera tenu chaque année au moins une assemblée générale ordinaire et ce dans le courant du mois de janvier. Le président la convoque par avis postal ou électronique adressé aux membres 20 jours au moins avant la date fixée. La convocation est accompagnée d'un ordre du jour. Seuls les membres effectifs ont droit de vote dans les assemblées générales. Les membres peuvent se faire représenter aux assemblées générales, en donnant mandat écrit à cet effet. Personne ne peut cependant représenter plus de trois membres.

**Art. 20.** Sur la proposition écrite d'un vingtième au moins des membres adressée au président par lettre recommandée le 15 décembre au plus tard, le président est tenu de faire figurer un objet déterminé à l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle.

Le président, assisté du (des) vice-président(s) et du secrétaire, présente le rapport de fin d'année. Le trésorier, le bibliothécaire et les responsables des sections spécialisées rendent également compte de leurs gestions respectives. L'assemblée générale élit le comité, approuve les comptes de l'exercice écoulé après vérification de la caisse et des registres par deux membres désignés séance tenante à cet effet, établit le budget du prochain exercice et accorde décharge aux membres du comité. Les membres ont le droit de voter en qualité de mandataires pour plus d'une personne. Aucune décision ne pourra être prise sur des questions ne figurant pas à l'ordre du jour, sauf si l'assemblée en décide autrement, par un vote à la majorité des deux tiers des membres présents et représentés.

**Art. 21.** La non-observation des formes prescrites par les présents statuts entraîne la nullité des décisions dans la mesure seulement où il pourra être prouvé que la nonobservation des formes a causé préjudice et a abouti à une décision qui aurait été différente, si les formes avaient été observées correctement.

#### **Chapitre VI. - Modification aux statuts**

**Art. 22.** L'assemblée générale ne peut valablement délibérer sur les modifications aux statuts que si l'objet de celles-ci est spécialement indiqué dans la convocation, et si l'assemblée réunit les deux tiers des membres. Aucune modification ne peut être adoptée qu'à la majorité des deux tiers des voix.

Si les deux tiers des membres ne sont pas présents ou représentés à la première assemblée, il peut être convoqué une seconde réunion qui pourra délibérer quel que soit le nombre des membres présents; mais dans ce cas la décision sera soumise à l'homologation du tribunal civil.

Toutefois, si la modification porte sur l'un des objets en vue desquels la société s'est constituée, les règles qui précèdent sont modifiées comme suit: a) la seconde assemblée ne sera valablement constituée que si la moitié au moins de ses membres sont présents ou représentés; b) la décision n'est admise, dans l'une ou dans l'autre assemblée, que si elle est votée à la majorité des trois quarts des voix; c) si, dans la seconde assemblée, les deux tiers des membres ne sont pas présents ou représentés, la décision devra être homologuée par le tribunal civil.

#### **Chapitre VII. - Dissolution de la Société**

**Art. 23.** L'assemblée générale ne peut prononcer la dissolution de la Société que si les deux tiers de ses membres sont présents. Si cette condition n'est pas remplie, il pourra être convoquée une seconde réunion qui délibérera valablement quel que soit le nombre des membres présents. La dissolution ne sera admise que si elle est votée à la majorité des deux tiers des membres présents. La dissolution a lieu de plein droit si le nombre des membres de la Société tombe au-dessous de sept.

**Art. 24.** En cas de dissolution, le patrimoine de la Société restera sous la garde du dernier président, et si une nouvelle association, poursuivant le même but, n'est pas formée dans le délai d'un an, il est mis à la disposition du Gouvernement.

Enregistré à Luxembourg, le 8 février 2002, vol. 564, fol. 47, case 1. - Reçu 12 euros.

(13414/000/168) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 février 2002. Le Receveur (signé): J. Muller.

---

**ACCENTURE INTERNATIONAL, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 79.873.

*Extrait des résolutions prises par l'associé unique de la société le 30 janvier 2002 à Luxembourg*

L'associé unique a décidé de nommer M. Eric C. Green, avocat, demeurant au 1345 Avenue of the Americas, New York, NY 10105 Etats-Unis d'Amérique, à compter du 30 janvier 2002.

Suite à ces résolutions, sont gérant de la Société pour une durée indéterminée:

1. M. Michael Hugues;
2. M. N. James Shachoy; et
3. M. Eric C. Green

Pour publication et réquisition  
ACCENTURE INTERNATIONAL, S.à r.l.

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 5 février 2002, vol. 564, fol. 30, case 6. - Reçu 12 euros.

(13415/253/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 février 2002. Le Receveur (signé): J. Muller.

---

**PROVENTEK EUROPE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.  
R. C. Luxembourg B 69.144.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 8 février 2002, vol. 564, fol. 47, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CITCO (LUXEMBOURG) S.A.

(13404/710/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 février 2002.

---

**PROVENTEK EUROPE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.  
R. C. Luxembourg B 69.144.

*Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui s'est tenue le 1<sup>er</sup> février 2002*

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de PROVENTEK EUROPE S.A. (la «Société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion au 31 décembre 1999;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 1999;
- d'affecter les résultats comme suit:

\* report à nouveau de la perte de GPB 13.794,33

- d'accorder décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour toutes opérations effectuées à la date du 31 décembre 1999.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> février 2002.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

*Administrateur-délégué*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 8 février 2002, vol. 564, fol. 47, case 12. - Reçu 12 euros.

(13405/710/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 février 2002. Le Receveur (signé): J. Muller.

---

**PROVENTEK EUROPE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.  
R. C. Luxembourg B 69.144.

*Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires qui s'est tenue le 1<sup>er</sup> février 2002*

A l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de PROVENTEK EUROPE S.A. (la «Société»), il a été décidé comme suit:

- de continuer l'activité de la société

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> février 2002.  
LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.  
Administrateur-délégué  
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 8 février 2002, vol. 564, fol. 47, case 12. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(13406/710/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 février 2002.

---

**PROVENTEK EUROPE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.  
R. C. Luxembourg B 69.144.

—

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 février 2002, vol. 564, fol. 47, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CITCO (LUXEMBOURG) S.A.

(13407/710/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 février 2002.

---

**PROVENTEK EUROPE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.  
R. C. Luxembourg B 69.144.

—

*Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires qui s'est tenue le 1<sup>er</sup> février 2002*

A l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de PROVENTEK EUROPE S.A. (la «Société»), il a été décidé comme suit:

- de continuer l'activité de la société

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> février 2002.  
LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.  
Administrateur-délégué  
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 8 février 2002, vol. 564, fol. 47, case 12. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(13408/710/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 février 2002.

---

**PROVENTEK EUROPE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.  
R. C. Luxembourg B 69.144.

—

*Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui s'est tenue le 1<sup>er</sup> février 2002*

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de PROVENTEK EUROPE S.A. (la «Société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion au 31 décembre 2000;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2000;
- d'affecter les résultats comme suit:

\* report à nouveau de la perte de GPB 5.116,71

- d'accorder décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour toutes opérations effectuées à la date du 31 décembre 2000.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> février 2002.  
LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.  
Administrateur-délégué  
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 8 février 2002, vol. 564, fol. 47, case 12. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(13409/710/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 février 2002.

---

**A.E.H. HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 46.149.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, vol. 564, fol. 46, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 février 2002.

Pour A.E.H. HOLDING S.A.

G. Saeys

Administrateur

(13416/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 février 2002.

---

**A.E.H. PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 46.149.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, vol. 564, fol. 46, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 février 2002.

Pour A.E.H. PARTICIPATIONS S.A.

G. Saeys

Administrateur

(13417/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 février 2002.

---

**A.E.H. HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 46.149.

*Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 17 décembre 2001 à 10.00 heures au siège social*

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Jean-François Schevenels qui désigne comme secrétaire Monsieur Gustave Saeys.

L'assemblée désigne comme scrutateur Monsieur Claude Chabot.

Le président donne lecture de l'ordre du jour fixé comme suit:

1. constatation de la validité de l'assemblée générale.

2. transfert du siège social

1. constatation de la validité de l'assemblée générale

Le président constate que tous les actionnaires sont présents et/ou représentés et que l'assemblée peut dès lors valablement décider sur les points de l'ordre du jour.

2. changement du siège social

A l'unanimité, l'assemblée décide de transférer le siège social de la société au 5, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 11.00 heures, après lecture et signature du présent procès-verbal.

J.-F. Schevenels / G. Saeys / C. Chabot

Le Président / Le secrétaire / Le scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 8 février 2002, vol. 564, fol. 46, case 6. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(13418/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 février 2002.

---

**AGORA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.  
R. C. Luxembourg B 78.253.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 février 2002, vol. 564, fol. 43, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 février 2002.

Signature.

(13442/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 février 2002.

---

**ORION EXPRESS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.  
R. C. Luxembourg B 42.555.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 16 mars 2001*

*Quatrième résolution*

Acceptation de la démission de Monsieur Maurice Hauptert de sa fonction de Commissaire de Surveillance à compter de cette Assemblée Générale Ordinaire. Décharge pleine et entière lui est donnée pour l'exécution de son mandat.

*Cinquième résolution*

Nomination:

Est nommée en qualité de Commissaire de Surveillance:

AUDIEX S.A., 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg

Le mandat du nouveau Commissaire de Surveillance est effectif à partir de ce jour pour une période de 6 (six) ans.

*Sixième résolution*

L'assemblée accepte la démission de Monsieur Marc Lamesch de son poste d'administrateur et nomme Monsieur Guy Hornick en remplacement de l'administrateur démissionnaire, et ce pour la fin de son mandat échéant lors de l'assemblée générale de 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ORION EXPRESS S.A.

Signatures

Deux administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 8 février 2002, vol. 564, fol. 50, case 6. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(13419/045/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 février 2002.

---

**FINANCIERE BOURGOIN INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.  
R. C. Luxembourg B 55.580.

—  
Le bilan abrégé au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 7 février 2002, vol. 564, fol. 41, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GRANT THORNTON FIDUCIAIRE S.A.

Signature

(13435/806/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 février 2002.

---

**FINANCIERE BOURGOIN INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.  
R. C. Luxembourg B 55.580.

—  
Le bilan abrégé au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 7 février 2002, vol. 564, fol. 41, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GRANT THORNTON FIDUCIAIRE S.A.

Signature

(13436/806/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 février 2002.

---

**F.B.I. S.A., Société Anonyme,  
(anc. FINANCIERE BOURGOIN INVESTISSEMENTS S.A.).**

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.  
R. C. Luxembourg B 55.580.

—  
Le bilan abrégé au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 février 2002, vol. 564, fol. 41, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GRANT THORNTON FIDUCIAIRE S.A.

Signature

(13437/806/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 février 2002.

---

**FINANCIERE PHOTO EUROPE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe.

R. C. Luxembourg B 67.616.

Le bilan au 31 mai 2001, enregistré à Luxembourg, le 8 février 2002, vol. 564, fol. 47, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
(13422/250/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 février 2002.

**FINANCIERE PHOTO EUROPE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe.

R. C. Luxembourg B 67.616.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle, tenue à Luxembourg le 5 février 2002*

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale que:

1. L'assemblée donne décharge pleine et entière aux administrateurs et commissaire aux comptes pour l'exécution de leur mandat jusqu'au 31 mai 2001.

2. Les administrateurs suivants sont nommés pour une période d'une année expirant lors de la prochaine assemblée annuelle appelée à délibérer sur les comptes annuels de la société au 31 mai 2002:

- Monsieur Hugh MacGillivray Langmuir, administrateur de société, demeurant 14, Ashchurch Park Villas à Londres (UK-W12 9SP), administrateur élu sur la liste des actionnaires de catégorie A;

- Monsieur Vincent Aslangul, administrateur de société, demeurant 1, avenue Emile Deschanel à Paris (F-75007), administrateur élu sur la liste des actionnaires de catégorie A;

- Monsieur Nicolas Paulmier, administrateur de société, demeurant 12, rue Piccini à Paris (F-75116), administrateur élu sur la liste des actionnaires de catégorie A;

- Monsieur Michael Likierman, administrateur de sociétés, demeurant 72, rue d'Assas à Paris (F-75006), administrateur élu sur la liste des actionnaires de catégorie B;

- Monsieur Eric Licoys, administrateur de sociétés, demeurant au 42, avenue Friedland à Paris Cédex 02 (F-75830).

- Monsieur Jacques Baud, administrateur de sociétés, demeurant 3, rue des Jardins, à Houdemont (F-54180);

- Monsieur Stéphane Morin, administrateur de sociétés, demeurant au 24, avenue Marthe à Morsang-sur-Orge (F-91390);

3. Le mandat du commissaire aux comptes, PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., 400, route d'Esch, BP 1443, L-1014 Luxembourg, est reconduit pour une période d'une année expirant lors de la prochaine assemblée annuelle appelée à délibérer sur les comptes annuels de la société au 31 mai 2002.

Luxembourg, le 7 février 2002.

*Pour FINANCIERE PHOTO EUROPE S.A.*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 8 février 2002, vol. 564, fol. 47, case 10. - Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(13423/250/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 février 2002.

**EBS DEALING RESOURCES INTERNATIONAL LIMITED, Société Anonyme,  
(anc. CITICORP DEALING RESOURCES INTERNATIONAL LIMITED).**

Siège social: London.

Succursale de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 56.332.

Il résulte d'une réunion du conseil d'administration de la société du 21 décembre 2001:

- que Monsieur Peter Bartko, demeurant à 26 Burgess Hill, London NW2 2DA, Royaume-Uni, a démissionné avec effet au 31 décembre 2001 du conseil d'administration de la société et que tous ses pouvoirs de signature ont été révoqués;

- que Monsieur Paul Harris, demeurant à 7 Bewdley Street, London N1 1HB, Royaume-Unis, a reçu pouvoir de signature pour signer tous documents pour compte de la société et de sa succursale à Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 février 2002.

*Pour EBS DEALING RESOURCES INTERNATIONAL LIMITED*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 11 février 2002, vol. 564, fol. 52, case 10. - Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(13421/250/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 février 2002.

**MERGING MARKETS DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.  
R. C. Luxembourg B 76.237.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 20 juin 2001*

*Cinquième résolution*

L'assemblée accepte la démission de MONTBRUN FIDUCIAIRE, S.à r.l. de son poste de Commissaire de Surveillance et nomme AUDIEX S.A. avec siège social à L-1510 Luxembourg, 57, avenue de la Faiencerie en remplacement du Commissaire de Surveillance démissionnaire, et ce pour la fin de son mandat échéant lors de l'assemblée générale de 2005.

*Sixième résolution*

L'assemblée accepte la démission de Monsieur Marc Lamesch de son poste d'administrateur et nomme Monsieur Guy Hornick en remplacement de l'administrateur démissionnaire, et ce pour la fin de son mandat échéant lors de l'assemblée générale de 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MERGING MARKETS DEVELOPMENT S.A.

Signatures

Deux administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 8 février 2002, vol. 564, fol. 50, case 6. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(13420/045/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 février 2002.

---

**LITHONA HOLDING, Société Anonyme.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe.  
R. C. Luxembourg B 73.572.

—  
*Extrait de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires du 6 février 2002*

1) L'assemblée générale a accepté les démissions et a donné à l'unanimité décharge aux administrateurs:

- SHAPBURG LIMITED;
- QUENON INVESTMENTS LIMITED;
- LIFTWOOD INVESTMENTS LIMITED.

2) L'assemblée générale nomme à l'unanimité les personnes suivantes en tant que nouveaux administrateurs de la société

- M. Filenkov Pavel Yourievitch  
ZAO «Kommersant.Publishing House»  
Russie, Moscou, Kutuzovsky prospect, 4/2, apt. 251
- M. Datskovskikh Sergey Victorovitch  
ZAO «Kommersant.Publishing House»  
Russie, Moscou, Pestchany pereulok, 2, apt. 1
- Syzov Igor Vyatcheslavovitch  
ZAO «Kommersant.Publishing House»  
Russie, Odintsovo-10, Solnechnaya str., 8, apt. 49

Leur mandat prendra fin lors de la prochaine assemblée générale statutaire approuvant les comptes au 31 décembre 2002.

Luxembourg, le 7 février 2002.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 8 février 2002, vol. 564, fol. 47, case 10. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(13424/250/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 février 2002.

---

**CLAMAX INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 64.186.

—  
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 11 février 2002, vol. 564, fol. 53, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 février 2002.

WOOD, APPLETON, OLIVER & CO. S.A.

Signature

(13456/587/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 février 2002.

---



36113

**AUSSONNE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.  
R. C. Luxembourg B 74.870.

—  
EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration de la société AUSSONNE S.A. qui s'est tenue en date du 25 octobre 2001 au siège social que:

Madame Laurence Leleu ayant présenté sa démission d'administrateur de la société, il est décidé de pourvoir à son remplacement par la nomination de Madame Véronique Wauthier, licenciée en droit, demeurant à Schweich.

La ratification de la nomination de Madame Véronique Wauthier nommée en remplacement de Madame Leleu ainsi que la question de la décharge à accorder à Madame Leleu seront mises à l'ordre du jour de la plus proche Assemblée des Actionnaires.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 7 février 2002, vol. 564, fol. 41, case 11. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(13428/806/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 février 2002.

---

**GEF, GESTION, EXPERTISE ET FISCALITE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1330 Luxembourg, 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 38.696.

—  
*Extrait du procès-verbal de la réunion des associés de la société qui s'est tenue en date du 21 janvier 2002 au siège social*

Les associés décident de nommer Monsieur Emmanuel Dupuis, Expert-comptable, demeurant à Thionville (F) aux fonctions de gérant de la société.

Les gérants actuellement en fonction sont:

- Monsieur Bruno Abbate, réviseur d'entreprises, demeurant à Léglise (B)

- Monsieur Martin A. Rutledge, réviseur d'entreprises, demeurant à Dippach

- Monsieur Jeffrey Davies, réviseur d'entreprises, demeurant à Luxembourg

- Monsieur Emmanuel Dupuis, expert-comptable, demeurant à Thionville (F)

En vertu de l'article 9 des statuts, à l'égard des tiers, la société est engagée par la signature individuelle du ou des gérants.

Pour extrait conforme

Le Gérant

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 février 2002, vol. 564, fol. 41, case 11. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(13429/806/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 février 2002.

---

**NEWDAY LOGISTICS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8055 Bertrange, 166, rue de Dippach.  
R. C. Luxembourg B 85.004.

—  
*Assemblée Générale Extraordinaire du 22 janvier 2002*

Les actionnaires de la société NEWDAY LOGISTICS S.A. se sont constitués en assemblée générale extraordinaire en date du 22 janvier et ont pris les résolutions suivantes:

*Résolutions*

*Première résolution*

Les actionnaires donnent décharge à Mark Daley en tant qu'administrateur-délégué pour avoir accompli la constitution de la société et acceptent sa démission en tant qu'administrateur-délégué unique.

*Deuxième résolution*

Sont appelés aux fonctions d'administrateurs William Frederick John Newman et Mark Daley, qui peuvent engager la société avec leur signature respective individuelle à partir de février 2002.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg le 22 janvier 2002.

Signé: N. Pierotti, T. Newman, M. Daley.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> février 2002, vol. 564, fol. 21, case 3. - Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(13454/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 février 2002.

---

**COVERLUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg-Cents.

*Convention de cession d'actions*

Entre les soussignés:

D'une part: Monsieur Victor Rockenbrod, domicilié 168, rue de Hamm à L-1713 Luxembourg  
ci-après dénommé «le cessionnaire»

et

D'autre part: la société ELIOLUX S.A., représenté par Monsieur René Moris, conseil fiscal, demeurant 24, rue Léon  
Kauffman L-1853 Luxembourg-Cents

ci-après dénommé «le cédant»

il a été convenu et arrêté ce qui suit:

**Art. 1.** Le cédant cède au cessionnaire, qui accepte, sous les garanties ordinaires de droit et pour quitte et libre de toute dette, gage ou saisie, la pleine propriété des cinquante parts (50), qu'il possède dans la société COVERLUX S.A.

Le cédant déclare être propriétaire légitime de ces actions.

**Art. 2.** Le cessionnaire obtient à partir de ce jour la propriété et la libre jouissance de ces actions.

**Art. 3.** Cette cession est consentie et acceptée pour le prix global de 50.000,- euros, prix que le cédant reconnaît avoir reçu.

**Art. 4.** Le cessionnaire déclare être informé de la situation financière de la société précitée et n'en demande pas de plus ample description.

Fait à Luxembourg, le 21 décembre 2001, en double exemplaire, chaque partie reconnaissant avoir reçu son exemplaire.

ELIOLUX S.A.

R. Moris / V. Rockenbrod

*Le cédant / Le cessionnaire*Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> février 2002, vol. 564, fol. 21, case 3. - Reçu 12 euros.*Le Receveur ff. (signé): Signature.*

(13449/000/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 février 2002.

**COVERLUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg-Cents.

*Convention de cession d'actions*

Entre les soussignés:

D'une part: Monsieur Victor Rockenbrod, domicilié 168, rue de Hamm à L-1713 Luxembourg  
ci-après dénommé «le cessionnaire»

et

D'autre part: la FIDUCIAIRE RENE MORIS, représenté par Monsieur René Moris, conseil fiscal, demeurant 24, rue  
Léon Kauffman L-1853 Luxembourg-Cents

ci-après dénommé «le cédant»

il a été convenu et arrêté ce qui suit:

**Art. 1.** Le cédant cède au cessionnaire, qui accepte, sous les garanties ordinaires de droit et pour quitte et libre de toute dette, gage ou saisie, la pleine propriété des cinquante parts (50), qu'il possède dans la société COVERLUX S.A.

Le cédant déclare être propriétaire légitime de ces actions.

**Art. 2.** Le cessionnaire obtient à partir de ce jour la propriété et la libre jouissance de ces actions.

**Art. 3.** Cette cession est consentie et acceptée pour le prix global de 50.000,- euros, prix que le cédant reconnaît avoir reçu.

**Art. 4.** Le cessionnaire déclare être informé de la situation financière de la société précitée et n'en demande pas de plus ample description.

Fait à Luxembourg, le 21 décembre 2001, en double exemplaire, chaque partie reconnaissant avoir reçu son exemplaire.

FIDUCIAIRE RENE MORIS /V. Rockenbrod

*Le cédant / Le cessionnaire*Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> février 2002, vol. 564, fol. 21, case 3. - Reçu 12 euros.*Le Receveur ff. (signé): Signature.*

(13450/000/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 février 2002.

**IMMOBILIERE PRISCILLA, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: 161.000,- EUR.**

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.  
R. C. Luxembourg B 41.184.

*Extrait des résolutions de l'associée unique adoptées en date du 17 décembre 2001*

L'associée unique décide d'accepter la démission présentée par Monsieur Robert Roderich de sa fonction de co-gérant, pour des raisons de convenance personnelle. Quitus entier et sans réserve est accordé au co-gérant démissionnaire ainsi qu'au co-gérant en fonction.

L'associé unique nomme Monsieur Luciano Dal Zotto, administrateur de sociétés, demeurant à L-4423 Soleuvre, en qualité de co-gérant de la société, pour une durée indéterminée.

Monsieur Hugues Le Forestier de Quillien est par ailleurs confirmé dans ses fonctions de co-gérant.

Il est rappelé que les gérants sont nommés pour une durée indéterminée.

Le gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans toutes les circonstances et pour faire et autoriser les actes et opérations relatifs à son objet.

Sauf délégation spéciale de signature, la société sera engagée sans limitation et en toute circonstance par la signature individuelle d'un gérant.

Pour extrait conforme  
IMMOBILIERE PRISCILLA  
Société à responsabilité limitée  
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 février 2002, vol. 564, fol. 41, case 12. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(13438/546/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 février 2002.

---

**IMMOBILIERE NORA, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social; 161.000,- EUR.**

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.  
R. C. Luxembourg B 41.182.

*Extrait des résolutions de l'associée unique adoptées en date du 17 décembre 2001*

L'associée unique décide d'accepter la démission présentée par Monsieur Robert Roderich de sa fonction de co-gérant, pour des raisons de convenance personnelle. Quitus entier et sans réserve est accordé au co-gérant démissionnaire ainsi qu'au co-gérant en fonction.

L'associée unique nomme Monsieur Luciano Dal Zotto, administrateur de sociétés, demeurant à L-4423 Soleuvre, en qualité de co-gérant de la société, pour une durée indéterminée.

Monsieur Hugues Le Forestier de Quillien est par ailleurs confirmé dans ses fonctions de co-gérant.

Il est rappelé que les gérants sont nommés pour une durée indéterminée.

Les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans toutes les circonstances et pour faire et autoriser les actes et opérations relatifs à son objet.

Sauf délégation spéciale de signature, la société sera engagée sans limitation et en toute circonstance par la signature individuelle d'un gérant.

Pour extrait conforme  
IMMOBILIERE NORA  
Société à responsabilité limitée  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 février 2002, vol. 564, fol. 41, case 12. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(13439/546/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 février 2002.

---

**LGI, Société Anonyme.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 17, boulevard Roosevelt.  
R. C. Luxembourg B 31.757.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 11 février 2002, vol. 564, fol. 54, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 février 2002.

(13457/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 février 2002.

---

**BROWN HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 310, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 48.780.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 10 janvier 2002, vol. 563, fol. 29, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 février 2002.

Signature.

(13443/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 février 2002.

---

**BROWN HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 310, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 48.780.

*Extrait du livre des procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration passé à Luxembourg le 7 janvier 2002*

Le Conseil d'Administration, après délibération a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

- 1) Est nommé Président, Monsieur Kyros-Athanassios Filippou, homme d'affaires, demeurant à Athènes, Grèce.
- 2) Le Président, Kyros-Athanassios Filippou, et le membre, Nikolaos Korogiannakis, chacun aura le pouvoir de signature individuellement pour la gestion des affaires courantes de la société ainsi que les relations avec les institutions bancaires sans limitation de montant.

Luxembourg, le 7 janvier 2002.

Copie conforme du livre des procès-verbaux

N. Korogiannakis

*Le membre du Conseil d'Administration*

Enregistré à Luxembourg, le 10 janvier 2002, vol. 563, fol. 29, case 9. - Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(13444/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 février 2002.

---

**FIVE MANAGER, Société Anonyme.**

**Capital social: 31.000,- EUR.**

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.  
R. C. Luxembourg B 82.785.

*Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 12 novembre 2001*

L'an deux mille un, le 12 novembre à 16.00 heures, suite au conseil d'administration tenue à la même date, les actionnaires, étant tous présents ou représentés, ont décidé de se réunir spontanément en assemblée générale extraordinaire.

L'assemblée est présidée par Monsieur Vuillardot David en qualité de président du conseil d'administration.

Monsieur Vuillardot David et la société UNIVERSE IMPORTS/EXPORTS LTD représentée en vertu d'un pouvoir par M. Vuillardot David, les deux actionnaires représentant, tant pour eux-mêmes que comme mandataires, le plus grand nombre de voix, sont appelés comme scrutateurs. ils déclarent accepter cette fonction.

Le secrétariat est assuré par Monsieur Provost Franck.

Monsieur le Président vérifie au vu de la feuille de présence, émargée par chaque actionnaire lors de son entrée en séance et certifiée exacte par les membres du bureau, que les actionnaires présents ou représentés ou ayant voté par correspondance possèdent un nombre d'actions, ayant le droit de vote, suffisant pour atteindre le quorum requis. Il possède un nombre total de 310 actions.

Monsieur le Président déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Les actionnaires peuvent prendre connaissance des documents déposés sur le bureau du président:

- les pouvoirs des actionnaires
- la feuille de présence;
- le rapport du conseil d'administration;
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

M. le Président indique que tous les documents prévus par la loi et les règlements ont été adressés aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social de la société 15 jours avant la date de la présente assemblée. L'assemblée lui donne acte de cette déclaration. Puis, le président rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant:

- Démission de la société INTERNATIONAL FISCAL CONSULTING LTD en tant qu'administrateur.
- Nomination en tant qu'administrateur de la société UNISPAN INVESTMENTS LTD, sise au Suite 31 Don House, 30-38 Main Street, Gibraltar.
- Pouvoirs pour effectuer les formalités légales.

Il donne ensuite lecture du rapport du conseil d'administration et ouvre les débats.

Un échange de vues intervient. Personne ne désirant plus prendre la parole, le président ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour:

*Première résolution*

L'assemblée générale:

- Accepte la démission de la société INTERNATIONAL FISCAL CONSULTING LTD en tant qu'administrateur.
- Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale:

- Accepte la nomination en tant qu'administrateur de la société UNISPAN INVESTMENTS LTD, sises au Suite 31 Don House, 30-38 Main Street, Gibraltar.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

*Troisième résolution*

L'assemblée générale délègue au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes aux fins d'accomplir les formalités légales nécessaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président, les scrutateurs et le secrétaire.

Signature / Signatures / Signature

Le Président / Les Scrutateurs / Le Secrétaire

Enregistré à Luxembourg, le 7 février 2002, vol. 564, fol. 43, case 4. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(13440/000/56) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 février 2002.

**NETWORKSCREEN TECHNOLOGY, Société Anonyme.**

**Capital social: 31.000,- EUR.**

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.

R. C. Luxembourg B 79.857.

*Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 19 décembre 2001*

L'an deux mille un, le 19 décembre à 19.00 heures, suite au conseil d'administration tenue à la même date, les actionnaires, étant tous présents ou représentés, ont décidé de se réunir spontanément en assemblée générale extraordinaire.

L'assemblée est présidée par Monsieur Biarnes Thierry en qualité de président du conseil d'administration.

Monsieur Biarnes Thierry et la société GLOBALINK PROJECTS LTD représentée en vertu d'un pouvoir par Monsieur Biarnes Thierry, les deux actionnaires représentant, tant pour eux-mêmes que comme mandataires, le plus grand nombre de voix, sont appelés comme scrutateurs. Ils déclarent accepter cette fonction.

Le secrétariat est assuré par Monsieur Provost Franck.

Monsieur le Président vérifie au vu de la feuille de présence, émargée par chaque actionnaire lors de son entrée en séance et certifiée exacte par les membres du bureau, que les actionnaires présents ou représentés ou ayant voté par correspondance possèdent un nombre d'actions, ayant le droit de vote, suffisant pour atteindre le quorum requis. Il possède un nombre total de 310 actions.

Monsieur le Président déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Les actionnaires peuvent prendre connaissance des documents déposés sur le bureau du président:

- la feuille de présence;
- le rapport du conseil d'administration;
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

M. le Président indique que tous les documents prévus par la loi et les règlements ont été adressés aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social de la société 15 jours avant la date de la présente assemblée. L'assemblée lui donne acte de cette déclaration. Puis, le président rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant:

- Démission de M. Provost Franck et de la société INTERNATIONAL FISCAL CONSULTING LTD en tant qu'administrateurs.

- Nomination en tant qu'administrateurs des sociétés GLOBALINK PROJECTS LTD, sise au Suite 31 Don House, 30-38 Main Street, Gibraltar et de TOP RANGE TECHNOLOGY LTD, sise à Somerville House, 20-22 Harborne Road, Edgbaston, Birmingham B15 2AA.

- Pouvoirs pour effectuer les formalités légales.

Il donne ensuite lecture du rapport du conseil d'administration et ouvre les débats.

Un échange de vues intervient. Personne ne désirant plus prendre la parole, le président ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour:

*Première résolution*

L'assemblée générale:

- Accepte la démission de M. Provost Franck et de la société INTERNATIONAL FISCAL CONSULTING LTD en tant qu'administrateurs.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale:

- Accepte la nomination en tant qu'administrateurs des sociétés GLOBALINK PROJECTS LTD, sises au Suite 31 Don House, 30-38 Main Street, Gibraltar et de TOP RANGE TECHNOLOGY LTD, sise à Somerville House, 20-22 Harborne Road, Edgbaston, Birmingham B15 2AA.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

*Troisième résolution*

L'assemblée générale délègue au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes aux fins d'accomplir les formalités légales nécessaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président, les scrutateurs et le secrétaire.

Signature / Signatures / Signature

Le Président / Les Scrutateurs / Le Secrétaire

Enregistré à Luxembourg, le 7 février 2002, vol. 564, fol. 43, case 4. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(13441/000/59) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 février 2002.

---

**GOWEB, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7270 Walferdange, 14, rue Général Patton.

*Décision collective du 11 janvier 2002*

Le soussigné: Monsieur René Moris

Seul associé de la Société à responsabilité limitée GOWEB, S.à r.l. a pris ce jour les décisions suivantes:

1. Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2001 sont approuvés.
2. Décharge est accordée au gérant démissionnaire Monsieur Patrick Bosch pour l'exercice de son mandat pour l'année 2001.
3. La perte au montant de 599,08 euros pour 2001 est reportée à nouveau.

R. Moris.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> février 2002, vol. 564, fol. 21, case 3. - Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(13445/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 février 2002.

---

**INTERNATIONAL DRINKS COMPANY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 56.534.

*Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 novembre 2001 de la société INTERNATIONAL DRINKS COMPANY S.A. tenue au siège social de la société*

*Résolutions*

Sont nommés Administrateurs pour une durée de 6 ans:

M. Jean Hoffmann, Directeur de sociétés, demeurant à Luxembourg;

M. Marc Koeune, Directeur de sociétés, demeurant à Luxembourg;

Mme Andrea Dany, Directeur de sociétés, demeurant à Luxembourg;

Mme Nicole Thommes, Directeur de sociétés, demeurant à Luxembourg;

Est nommée Commissaire aux comptes pour une durée de 6 ans:

CederLux-SERVICES, S.à r.l., Siège social, 4, rue du Marché-aux-herbes, L-1728 Luxembourg.

Le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux comptes prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2007.

Le siège social de la société est transféré au 18, rue de l'Eau, à L-1449 Luxembourg.

Pour extrait conforme

INTERNATIONAL DRINKS COMPANY S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 février 2002, vol. 564, fol. 42, case 9. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(13458/536/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 février 2002.

---

**VESTAL FINANCIERE S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: Luxembourg, 10, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 54.392.

—  
*Assemblée Générale Extraordinaire du 29 janvier 2002*

L'an deux mille deux, le vingt-neuf janvier.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de VESTAL FINANCIERE S.A., avec son siège social à Luxembourg, constituée suivant acte notarié du 26 mars 1996.

Président: Monsieur René Moris

Secrétaire: Madame Carla Machado

Scrutateur: Madame Doris Cavallaro

Capital présent ou représenté: 100%

A l'unanimité les actionnaires ont pris les résolutions suivantes:

Le siège social de la société est transféré de Luxembourg 2-4, rue d'Avalon à Luxembourg, 10, avenue de la Porte Neuve.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé le présent acte.

Luxembourg, le 29 janvier 2002.

R. Moris / C. Machado / D. Cavallaro

*Président / Secrétaire / Scrutateur*

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> février 2002, vol. 564, fol. 21, case 3. - Reçu 12 euros.

*Le Receveur ff. (signé): Signature.*

(13452/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 février 2002.

---

**EUROPE ORGANISATION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1159 Luxembourg, 2-4, rue d'Avalon.  
R. C. Luxembourg B 49.872.

—  
EXTRAIT

Du procès verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société EUROPE ORGANISATION S.A. établie et ayant son siège social aux 2-4, rue d'Avalon à L-1159 Luxembourg, inscrite au registre de commerce de Luxembourg, section B, sous le numéro 49.872, et qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 14 mai 2001.

L'assemblée décide:

Le mandat de la FIDUCIAIRE RENE MORIS comme commissaire aux comptes est reconduit jusqu'à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2005.

Décharge est donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exécution de leur mandat relatif à l'exercice 2000.

La résolution ayant été adoptée à l'unanimité, la totalité du capital étant représentée.

Luxembourg, le 18 mai 2001.

*Pour la société*

*Signature*

*Administrateur-Délégué*

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> février 2002, vol. 564, fol. 21, case 3. - Reçu 12 euros.

*Le Receveur ff. (signé): Signature.*

(13453/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 février 2002.

---

**AEOLOS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.  
R. C. Luxembourg B 84.686.

—  
Par décision du Conseil d'Administration réuni en date du 11 décembre 2001:

Le siège social de la société est transféré au 7, Val Ste-Croix, L-1371 Luxembourg.

Luxembourg, le 11 décembre 2001.

*Pour extrait conforme*

*Signature*

*Un Mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2002, vol. 563, fol. 92, case 5. - Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(13460/536/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 février 2002.

---

**EUROPE ORGANISATION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 10, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 49.872.

—  
*Assemblée Générale Extraordinaire du 29 janvier 2002*

L'an deux mille deux, le vingt-neuf janvier.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de EUROPE ORGANISATION S.A., avec son siège social à Luxembourg, constituée suivant acte notarié du 23 décembre 1994.

Président: Monsieur René Moris

Secrétaire: Madame Carla Machado

Scrutateur: Madame Doris Cavallaro

Capital présent ou représenté: 100%

A l'unanimité les actionnaires ont pris les résolutions suivantes:

Le siège social de la société est transféré de Luxembourg 2-4, rue d'Avalon à Luxembourg, 10, avenue de la Porte Neuve.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé le présent acte.

Luxembourg, le 29 janvier 2002.

R. Moris / C. Machado / D. Cavallaro

*Président / Secrétaire / Scrutateur*

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> février 2002, vol. 564, fol. 21, case 3. - Reçu 12 euros.

*Le Receveur ff. (signé): Signature.*

(13451/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 février 2002.

---

**NORISCO HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.  
R. C. Luxembourg B 32.024.

—  
*Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 4 février 2002 de la société NORISCO HOLDING S.A., tenue au siège social de la société*

*Résolutions*

Sont renommés Administrateurs pour une durée de 6 ans:

M. Alexis Kamarowsky, Directeur de sociétés, demeurant à Luxembourg;

M. Federigo Cannizzaro, Juriste, demeurant à Luxembourg;

M. Jean-Marc Debaty, Expert comptable, demeurant à Luxembourg;

WILDERNESS SAFARI, Ltd, société du droit de Bermudes.

Est renommée Commissaire aux comptes pour une durée de 6 ans:

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A. (INTERCONSULT) avec siège social à Luxembourg.

Le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux comptes prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2008.

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société de son adresse actuelle située au 4, avenue J.-P. Pescatore, L-2324 Luxembourg au 7, Val Ste-Croix, L-1371 Luxembourg

Pour extrait conforme

NORISCO HOLDING S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 février 2002, vol. 564, fol. 42, case 9. - Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(13459/536/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 février 2002.

---

**ProLogis FRANCE XXIII, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 78.123.

—  
Pursuant to a share purchase agreement dated December 20, 2001 five hundred shares held in the Company by its sole shareholder, i.e. ProLogis FRANCE DEVELOPMENTS INCORPORATED have been transferred to ProLogis MANAGEMENT, S.à r.l., acting in its own name and on behalf of ProLogis EUROPEAN PROPERTIES FUND (the «Fund»), having its registered office in L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal. Such transfer of shares has been approved in the name and on behalf of the Company by one of its managers.



January 31, 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

*Manager*

by P. Cassells

*Manager*

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 2002, vol. 564, fol. 33, case 12. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(13482/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2002.

---

**ProLogis FRANCE XXIII, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 78.123.

Pursuant to a share purchase agreement dated December 20, 2001 five hundred shares held in the Company by its sole shareholder, i.e, ProLogis MANAGEMENT, S.à r.l., acting in its own name and on behalf of ProLogis EUROPEAN PROPERTIES FUND (the «Fund») have been transferred to ProLogis EUROPEAN HOLDINGS II, S.à r.l., having its registered office in L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal. Such transfer of shares has been approved in the name and on behalf of the Company by one of its managers.

January 31, 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

*Manager*

By P. Cassells

*Manager*

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 2002, vol. 564, fol. 33, case 12. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(13483/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2002.

---

**ProLogis FRANCE XXIII, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 78.123.

Pursuant to a share purchase agreement dated December 20, 2001 five hundred shares held in the Company by its sole shareholder, i.e, ProLogis EUROPEAN HOLDINGS II, S.à r.l. have been transferred to ProLogis EUROPEAN FINANCE II, S.à r.l., having its registered office in L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal. Such transfer of shares has been approved in the name and on behalf of the Company by one of its managers.

January 31, 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

*Manager*

By P. Cassells

*Manager*

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 2002, vol. 564, fol. 33, case 12. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(13484/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2002.

---

**ProLogis FRANCE XXIII, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 78.123.

Pursuant to a share purchase agreement dated December 20, 2001 one share held in the Company by its sole shareholder, i.e, ProLogis EUROPEAN FINANCE II, S.à r.l. has been transferred to ProLogis EUROPEAN HOLDINGS II, S.à r.l., having its registered office in L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal. Such transfer of shares has been approved in the name and on behalf of the Company by one of its managers.

January 31, 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

*Manager*

By P. Cassells

*Manager*

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 2002, vol. 564, fol. 33, case 12. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(13485/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2002.

---

**CENTRE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.****Capital social: 1.250.000,- LUF.**Siège social: L-1661 Luxembourg, 47, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 44.874.

Les comptes annuels régulièrement approuvés, la proposition d'affectation des résultats et l'affectation des résultats par rapport aux exercices clos au 31 décembre 1999 et au 31 décembre 2000 enregistrés à Luxembourg, actes civils le 6 février 2002, vol. 564, fol. 36, case 5, ont été déposés dans le dossier de la Société et au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 février 2002.

*Extrait des résolutions adoptées lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue le 27 décembre 2001 à 15.00 heures au siège social de la société*

- a) Les rapports du Conseil d'Administration et les rapports du Commissaire aux Comptes sont approuvés.
- b) Les comptes annuels et l'affectation du résultat arrêtés au 31 décembre 1999 sont approuvés.
- c) Les comptes annuels et l'affectation du résultat arrêtés au 31 décembre 2000 sont approuvés.
- d) Décharge est donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour les exercices de leurs mandats pour les exercices clos au 31 décembre 1999 et clos au 31 décembre 2000.

Les mandats des administrateurs sortants sont reconduits pour une durée de six ans.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Pour publication et réquisition

CENTRE LUXEMBOURG S.A, Société Anonyme

Signature

*Un mandataire*

(13465/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 février 2002.

---

**CENTRE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.****Capital social: 1.250.000,- LUF.**Siège social: L-1661 Luxembourg, 47, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 44.874.

Les comptes annuels régulièrement approuvés, la proposition d'affectation des résultats et l'affectation des résultats par rapport à l'exercice clos au 31 décembre 1998 enregistrés à Luxembourg, actes civils le 6 février 2002, vol. 556, fol. 36, case 5, ont été déposés dans le dossier de la Société et au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 février 2002.

*Extrait des résolutions adoptées lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue le 28 décembre 1999 à 15.00 heures au siège social de la société*

- a) Les rapports du Conseil d'Administration et les rapports du Commissaire aux Comptes sont approuvés.
- b) Les comptes annuels et l'affectation du résultat arrêtés au 31 décembre 1998 sont approuvés.
- c) Décharge est donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 1998.
- d) La société FIDUCIAIRE INTERNATIONALE DE LUXEMBOURG S.A. est nommée en qualité de Commissaire aux Comptes pour les exercices comptables 1999 et 2000.

La société est continuée en vertu de l'article 100 de la loi du 10 août 1915.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Pour publication et réquisition

CENTRE LUXEMBOURG S.A, Société Anonyme

Signature

*Un mandataire*

(13466/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 février 2002.

---

**PROSAN, G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.**Siège social: L-6686 Merttert, 51, route de Wasserbillig.  
R. C. Luxembourg B 70.842.

Acte constitutif publié à la page n° 36128 du Mémorial C n° 753 du 11 octobre 1999.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 février 2002, vol. 564, fol. 43, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 février 2002.

Signature.

(13536/581/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2002.

---

**LEHMAN BROTHERS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.  
R. C. Luxembourg B 39.564.

—  
Par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires en date du 10 janvier 2002:

La démission de Monsieur Tim Harrold, administrateur, est acceptée avec effet immédiat. Décharge lui est accordée pour l'exercice de son mandat à ce jour.

Monsieur Matt Baldassano, banquier, demeurant Middletown, New Jersey, USA est nommé administrateur avec effet immédiat.

Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Pour extrait conforme

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2002, vol. 563, fol. 92, case 5. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(13463/536/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 février 2002.

---

**LEHMAN BROTHERS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.  
R. C. Luxembourg B 39.564.

—  
Par décision du Conseil d'Administration réuni en date du 17 décembre 2001:

Le siège social de la société est transféré au 7, Val Ste-Croix, L-1371 Luxembourg avec effet au 10 décembre 2001.

Luxembourg, le 17 décembre 2001.

Pour extrait conforme

Signature

*Un Mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2002, vol. 563, fol. 92, case 5. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(13464/536/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 février 2002.

---

**OPEN PARKS FUNDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.  
R. C. Luxembourg B 84.230.

—  
Par décision du Conseil d'Administration réuni en date du 10 janvier 2002:

Le siège social de la société est transféré au 7, Val Ste-Croix, L-1371 Luxembourg.

Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Pour extrait conforme

Signature

*Un Mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2002, vol. 563, fol. 92, case 5. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(13461/536/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 février 2002.

---

**ALLEGRO INVESTMENT CORPORATION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.  
R. C. Luxembourg B 82.192.

—  
Par décision du Conseil d'Administration réuni en date du 17 décembre 2001:

Le siège social de la société est transféré au 7, Val Ste-Croix, L-1371 Luxembourg.

Luxembourg, le 17 décembre 2001.

Pour extrait conforme

Signature

*Un Mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2002, vol. 563, fol. 92, case 5. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(13462/536/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 février 2002.

---

**LOGAN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 33.289.

—  
*Assemblée générale extraordinaire du 6 février 2002*

Les soussignés, associés de LOGAN, S.à r.l.,

• Monsieur Correia Goncalves Joao De Deus,

• Madame Goncalves Rodrigues Laurinda de Jesus,

- nomment comme gérant technique Monsieur Pultz Guillaume, demeurant à Luxembourg;

- accordent au gérant technique la cosignature dans le domaine technique débit-restaurant-alimentation.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 février 2002.

J. Correia Goncalves / L. Goncalves Rodrigues

*Les associés*

Enregistré à Luxembourg, le 8 février 2002, vol. 564, fol. 46, case 8. - Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(13467/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 février 2002.

---

**COMPAGNIE DE REVISION, Société Anonyme.**

Siège social: L-5365 Münsbach, 7, Parc d'Activité Syrdall.  
R. C. Luxembourg B 32.665.

—  
EXTRAIT

Il résulte des décisions prises par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 8 janvier 2002 que Monsieur Jean-Jacques Soisson n'occupe plus la fonction d'administrateur au sein de la société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 4 février 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 février 2002, vol. 564, fol. 53, case 9. - Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(13468/556/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 février 2002.

---

**ERNST & YOUNG, Société Anonyme.**

Siège social: L-5365 Münsbach, 7, Parc d'Activité Syrdall.  
R. C. Luxembourg B 47.771.

—  
EXTRAIT

Il résulte des décisions prises par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 8 janvier 2002 que Monsieur Jean-Jacques Soisson n'occupe plus la fonction d'administrateur au sein de la société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 4 février 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 février 2002, vol. 564, fol. 53, case 9. - Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(13469/556/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 février 2002.

---

**MANULI AUTO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme,  
(anc. MANULI INTERNATIONAL S.A.).**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 99, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 31.408.

—  
Statuts coordonnés sur base d'un extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des actionnaires sous seing privé en date du 22 juin 2001 ayant décidé le changement de la devise d'expression du capital social de la société en vertu des dispositions de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 février 2002.

A. Schwachtgen.

(13575/230/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2002.

---

**ERNST & YOUNG SERVICES, Société Anonyme.**

Siège social: L-5365 Münsbach, 7, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 69.847.

—  
EXTRAIT

Il résulte des décisions prises par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 8 janvier 2002 que Monsieur Jean-Jacques Soisson n'occupe plus la fonction d'administrateur au sein de la société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 4 février 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 février 2002, vol. 564, fol. 53, case 9. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(13470/556/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 février 2002.

---

**ProLogis UK XIX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 70.941.

—  
*Traduction pour les besoins de l'enregistrement*

Suite à un contrat daté du 20 décembre 2001 trois cents soixante parts sociales détenues dans la Société par son actionnaire unique, c.à.d, ProLogis EUROPEAN FINANCE II, S.à r.l., ont été transférées à ProLogis EUROPEAN FINANCE III, S.à r.l., ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal. Cette cession des parts sociales a été approuvée au nom et pour compte de la Société par un de ses gérants.

Le 31 janvier 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

Représentée par P. Cassells

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 2002, vol. 564, fol. 33, case 12. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(13471/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2002.

---

**ProLogis UK LXXIV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 84.311.

—  
Pursuant to a share purchase agreement dated December 17, 2001 five hundred shares held in the Company by its sole shareholder, i.e., KINGSPARK HOLDINGS S.A. have been transferred to ProLogis EUROPEAN FINANCE II, S.à r.l., having its registered office in L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal. Such transfer of shares has been approved in the name and on behalf of the Company by one of its managers.

January 31, 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Manager

by P. Cassells

Manager

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 2002, vol. 564, fol. 33, case 12. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(13472/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2002.

---

**PNEU SERVICE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4876 Lamadeleine, 76, rue de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 14.680.

Acte constitutif publié à la page n° 10048 du Mémorial C n° 228 du 25 septembre 1982.

—  
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> février 2002, vol. 564, fol. 19, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 janvier 2002.

Signature.

(13537/581/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2002.

---

**ProLogis FRANCE XXV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 78.275.

Pursuant to a share purchase agreement dated December 20, 2001 five hundred shares held in the Company by its sole shareholder, i.e., ProLogis EUROPEAN HOLDINGS II, S.à r.l., have been transferred to ProLogis EUROPEAN FINANCE II, S.à r.l., having its registered office in L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal. Such transfer of shares has been approved in the name and on behalf of the Company by one of its managers.

January 31, 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

*Manager*

by P. Cassells

*Manager*

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 2002, vol. 564, fol. 33, case 12. - Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(13475/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2002.

---

**ProLogis FRANCE XXV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 78.275.

Pursuant to a share purchase agreement dated December 20, 2001 five hundred shares held in the Company by its sole shareholder, i.e., ProLogis FRANCE DEVELOPMENTS INCORPORATED have been transferred to ProLogis MANAGEMENT, S.à r.l., acting in its own name and on behalf of ProLogis EUROPEAN PROPERTIES FUND (the «Fund»), having its registered office in L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal. Such transfer of shares has been approved in the name and on behalf of the Company by one of its managers.

January 31, 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

*Manager*

by P. Cassells

*Manager*

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 2002, vol. 564, fol. 33, case 12. - Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(13476/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2002.

---

**ProLogis FRANCE XXV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 78.275.

Pursuant to a share purchase agreement dated December 20, 2001 five hundred shares held in the Company by its sole shareholder, i.e., ProLogis MANAGEMENT, S.à r.l., acting in its own name and on behalf of ProLogis EUROPEAN PROPERTIES FUND (the «Fund») have been transferred to ProLogis EUROPEAN HOLDINGS II, S.à r.l., having its registered office in L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal. Such transfer of shares has been approved in the name and on behalf of the Company by one of its managers.

January 31, 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

*Manager*

by P. Cassells

*Manager*

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 2002, vol. 564, fol. 33, case 12. - Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(13477/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2002.

---

**ProLogis UK LIII, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 81.221.

Pursuant to a share purchase agreement dated December 21, 2001 five hundred shares held in the Company by its sole shareholder, i.e. ProLogis EUROPEAN FINANCE II, S.à r.l., have been transferred to ProLogis EUROPEAN FINANCE III, S.à r.l., having its registered office in L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal. Such transfer of shares has been approved in the name and on behalf of the Company by one of its managers.

January 31, 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

*Manager*

by P. Cassells

*Manager*

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 2002, vol. 564, fol. 33, case 12. - Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(13473/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2002.

---

**ProLogis UK XVIII, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 70.897.

Pursuant to a share purchase agreement dated December 20, 2001 five hundred shares held in the Company by its sole shareholder, i.e., ProLogis EUROPEAN HOLDINGS II, S.à r.l., have been transferred to ProLogis EUROPEAN FINANCE II, S.à r.l., having its registered office in L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal. Such transfer of shares has been approved in the name and on behalf of the Company by one of its managers.

January 31, 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

*Manager*

by P. Cassells

*Manager*

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 2002, vol. 564, fol. 33, case 12. - Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(13478/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2002.

---

**ProLogis UK XVIII, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 70.897.

Pursuant to a share purchase agreement dated December 20, 2001 five hundred shares held in the Company by its sole shareholder, i.e., ProLogis MANAGEMENT, S.à r.l., have been transferred to ProLogis EUROPEAN HOLDINGS II, S.à r.l., having its registered office in L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal. Such transfer of shares has been approved in the name and on behalf of the Company by one of its managers.

January 31, 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

*Manager*

by P. Cassells

*Manager*

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 2002, vol. 564, fol. 33, case 12. - Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(13480/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2002.

---

**ProLogis UK XVIII, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 70.897.

Pursuant to a share purchase agreement dated December 20, 2001 five hundred shares held in the Company by its sole shareholder, i.e., KINGSPARK HOLDINGS S.A., have been transferred to ProLogis MANAGEMENT, S.à r.l., acting in its own name and on behalf of ProLogis EUROPEAN PROPERTIES FUND (the «Fund»), having its registered office in L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal. Such transfer of shares has been approved in the name and on behalf of the Company by one of its managers.

January 31, 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

*Manager*

by P. Cassells

*Manager*

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 2002, vol. 564, fol. 33, case 12. - Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(13481/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2002.

---

**FORESTIERE INTERNATIONALE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1853 Luxembourg/Cents, 24, rue Léon Kauffman.

R. C. Luxembourg B 68.974.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 9 janvier 2002*

L'assemblée décide:

d'accepter la démission de

- Madame Terry Clair Van Loon, administrateur
- Monsieur Robert A. Manssen, administrateur
- Monsieur Marcel Van Den Basch, administrateur

et la nomination de

- Monsieur René Moris, administrateur
- Madame Carla Machado, administrateur
- Madame Doris Cavallaro, administrateur

Le mandat des 3 nouveaux administrateurs et du commissaire aux comptes ELIOLUX S.A. prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale statuant sur l'exercice 2005.

La résolution ayant été adoptée à l'unanimité, la totalité du capital étant représentée.

Luxembourg, le 9 janvier 2002.

*Pour la société*

*Signatures*

*Administrateurs*

*Assemblée Générale Extraordinaire du 6 janvier 2002*

L'an deux mille deux, le 6 janvier.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme FORESTIERE INTERNATIONALE LUXEMBOURG S.A., avec siège social à Luxembourg-Cents, 24, rue Léon Kauffman, constituée suivant acte notarié du 1<sup>er</sup> mars 1999.

*Ordre du jour:*

La démission de Madame Terry Clair Van Loon, administrateur, de Monsieur Robert A. Manssen, administrateur et de Monsieur Marcel Van Den Basch, administrateur.

La présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur le point porté sur l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré prend à l'unanimité des voix, la résolution suivante:

*Résolution*

L'assemblée générale décide la nomination de 3 nouveaux administrateurs:

Monsieur René Moris, Madame Carla Machado et Madame Doris Cavallaro.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte.

*R. Moris / C. Machado / D. Cavallaro*

*Président / Secrétaire / Scrutateur*

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> février 2002, vol. 564, fol. 21, case 3. - Reçu 12 euros.

*Le Receveur ff. (signé): Signature.*

(13446/000/45) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 février 2002.

**FORESTIERE INTERNATIONALE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1853 Luxembourg/Cents, 24, rue Léon Kauffman.

R. C. Luxembourg B 68.974.

—  
*Convention de cession d'actions*

Entre les soussignés:

D'une part: Monsieur René Moris, conseil fiscal, demeurant à Luxembourg, 24, rue Léon Kauffman ci-après dénommé «le cessionnaire»

et

D'autre part: Monsieur Terry Clair Van Loon, administrateur de sociétés, demeurant à NL-5504 RD Veldhoven ci-après dénommé «le cédant»

il a été convenu et arrêté ce qui suit:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Le cédant cède au cessionnaire, qui accepte, sous les garanties ordinaires de droit et pour quitte et libre de toute dette, gage ou saisie, la pleine propriété des cinq cents actions (500), qu'il possède dans la société FORESTIERE INTERNATIONALE S.A.

Le cédant déclare être propriétaire légitime de ces actions.



**Art. 2.** Le cessionnaire obtient à partir de ce jour la propriété et la libre jouissance de ces actions.

**Art. 3.** Cette cession est consentie et acceptée pour le prix global de cinq cents francs luxembourgeois (500,-), prix que le cédant reconnaît avoir reçu.

**Art. 4.** Le cessionnaire déclare être informé de la situation financière de la société précitée et n'en demande pas de plus ample description, donne décharge au gérant et s'engage à transférer le siège à L-1853 Luxembourg, 24, rue Léon Kauffman.

Fait à Luxembourg, le 20 décembre 2001, en double exemplaire, chaque partie reconnaissant avoir reçu son exemplaire.

T. C. Van Loon / R. Moris

*Le cédant / Le cessionnaire*

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> février 2002, vol. 564, fol. 21, case 3. - Reçu 12 euros.

*Le Receveur ff. (signé): Signature.*

(13447/000/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 février 2002.

---

**FORESTIERE INTERNATIONALE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1853 Luxembourg/Cents, 24, rue Léon Kauffman.

R. C. Luxembourg B 68.974.

*Convention de cession d'actions*

Entre les soussignés:

D'une part: Monsieur René Moris, conseil fiscal, demeurant à Luxembourg, 24, rue Léon Kauffman  
ci-après dénommé «le cessionnaire»

et

D'autre part: Monsieur Robert A. Manssen, administrateur de sociétés, demeurant à NL-5504 RD Veldhoven  
ci-après dénommé «le cédant»

il a été convenu et arrêté ce qui suit:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Le cédant cède au cessionnaire, qui accepte, sous les garanties ordinaires de droit et pour quitte et libre de toute dette, gage ou saisie, la pleine propriété des cinq cents actions (500), qu'il possède dans la société FORESTIERE INTERNATIONALE S.A.

Le cédant déclare être propriétaire légitime de ces actions.

**Art. 2.** Le cessionnaire obtient à partir de ce jour la propriété et la libre jouissance de ces actions.

**Art. 3.** Cette cession est consentie et acceptée pour le prix global de cinq cents francs luxembourgeois (500,-), prix que le cédant reconnaît avoir reçu.

**Art. 4.** Le cessionnaire déclare être informé de la situation financière de la société précitée et n'en demande pas de plus ample description, donne décharge au gérant et s'engage à transférer le siège à L-1853 Luxembourg, 24, rue Léon Kauffman.

Fait à Luxembourg, le 20 décembre 2001, en double exemplaire, chaque partie reconnaissant avoir reçu son exemplaire.

R. A. Manssen / R. Moris

*Le cédant / Le cessionnaire*

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> février 2002, vol. 564, fol. 21, case 3. - Reçu 12 euros.

*Le Receveur ff. (signé): Signature.*

(13448/000/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 février 2002.

---

**MEETLUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.

**STATUTS**

L'an deux mille deux, le cinq février.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) ARDAVON HOLDINGS LTD, une société établie et ayant son siège social à Pasea Estate, Road Town, Tortola, British Virgin Islands,

2) AVONDALE NOMINEES LIMITED, une société établie et ayant son siège à Pasea Estate, Road Town, Tortola, British Virgin Islands,

toutes les deux ici représentées par Madame Isabelle Pairon, employée privée, avec adresse professionnelle au 19, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg,

en vertu de deux procurations données à Luxembourg, le 4 février 2002.

Lesquelles procurations après signature ne varientur par la mandataire et le notaire instrumentaire demeureront annexées aux présentes pour être enregistrées en même temps.

Lesquelles comparantes, par leur mandataire ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'elles vont constituer entre elles:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de MEETLUX S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg. Il pourra être transféré dans tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la Société est illimitée.

La Société pourra être dissoute à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires, délibérant dans les formes prescrites par la loi pour la modification des statuts.

**Art. 2.** La société a pour objet, tant à Luxembourg qu'à l'étranger, toutes opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à la création, la gestion et le financement, sous quelque forme que ce soit, de toutes entreprises et sociétés ayant pour objet toute activité, sous quelque forme que ce soit, ainsi que la gestion et la mise en valeur, à titre permanent ou temporaire, du portefeuille créé à cet effet, dans la mesure où la société sera considérée selon les dispositions applicables comme «Société de Participations Financières».

La Société peut s'intéresser par toutes voies dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou connexe, ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise ou à le lui faciliter.

**Art. 3.** Le capital social est fixé à trente et un mille (31.000,-) euros (EUR), divisé en trois mille cent (3.100) actions d'une valeur nominale de dix (10,-) euros (EUR) chacune.

**Art. 4.** Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les actions de la Société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La Société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi modifiée du 10 août 1915.

Le capital social de la Société peut être augmenté ou diminué en une ou plusieurs tranches par une décision de l'Assemblée Générale des actionnaires prise en accord avec les dispositions applicables au changement des statuts.

**Art. 5.** La Société est administrée par un Conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut pas dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'Assemblée Générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 6.** Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'Assemblée Générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

De même, le Conseil d'Administration est autorisé à émettre des emprunts obligataires sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payable en quelque monnaie que ce soit.

Le Conseil d'Administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la Société.

Le Conseil d'Administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex ou télécopie, étant admis.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopie.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix. En cas de partage la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la Société à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du Conseil d'Administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'Assemblée Générale.

La Société se trouve engagée, soit par la signature conjointe de deux administrateurs, soit par la signature individuelle de l'administrateur-délégué.

**Art. 7.** La surveillance de la Société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

**Art. 8.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 9.** L'Assemblée Générale annuelle se réunit de plein droit le deuxième mercredi du mois de mai à 10.00 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 10.** Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales.

Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration peut décider que pour pouvoir assister à l'Assemblée Générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion.

Tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

**Art. 11.** L'Assemblée Générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la Société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

**Art. 12.** Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, le Conseil d'Administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

**Art. 13.** La loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales trouvera son application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

#### *Dispositions transitoires*

1) Le premier exercice social commence aujourd'hui même et finit le 31 décembre 2002.

2) La première assemblée générale annuelle aura lieu en 2003.

#### *Souscription et libération*

Les comparantes précitées ont souscrit aux actions créées de la manière suivante:

1) ARDAVON HOLDINGS LIMITED, préqualifiée, mille cinq cent cinquante actions. . . . .	1.550
2) AVONDALE NOMINEES LIMITED, préqualifiée mille cinq cent cinquante actions . . . . .	1.550
<b>Total: trois mille cent actions . . . . .</b>	<b>3.100</b>

Toutes les actions ont été entièrement libérées en espèces de sorte que le montant de trente et un mille (31.000,-) euros est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

#### *Déclaration*

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

#### *Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution s'élève approximativement à la somme de mille six cents (1.600) euros.

#### *Assemblée constitutive*

Et à l'instant les comparantes préqualifiées, représentant l'intégralité du capital social, se sont constituées en assemblée générale extraordinaire à laquelle elles se reconnaissent dûment convoquées, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, elles ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

2) Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:

a) Monsieur Francis Hoogewerf, administrateur de société, avec adresse professionnelle au 19, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg,

b) ARDAVON HOLDINGS LTD, une société établie et ayant son siège social à Pasea Estate, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, et

c) AVONDALE NOMINEES LIMITED, une société établie et ayant son siège à Pasea Estate, Road Town, Tortola, British Virgin Islands.

3) Est appelé aux fonctions de commissaire:

Monsieur Henri Vanherberghen, ingénieur commercial et comptable agréé, demeurant au 78, rue A. Asselbergs, B-1180 Bruxelles.

4) Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2007.

5) Le siège de la Société est fixé au 19, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire des comparantes, celle-ci a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: I. Pairon, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 7 février 2002, vol. 133S, fol. 86, case 10 - Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 février 2002.

A. Schwachtgen.

(13523/230/136) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2002.

**ProLogis ITALY III, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 79.003.

Pursuant to a share purchase agreement dated December 20, 2001 eight hundred shares held in the Company by its sole shareholder, i.e, ProLogis DEVELOPMENTS HOLDING, S.à r.l. have been transferred to ProLogis MANAGEMENT, S.à r.l., acting in its own name and on behalf of ProLogis EUROPEAN PROPERTIES FUND (the «Fund»), having its registered office in L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal. Such transfer of shares has been approved in the name and on behalf of the Company by one of its managers.

January 31, 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

*Manager*

By P. Cassells

*Manager*

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 2002, vol. 564, fol. 33, case 12. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(13486/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2002.

---

**ProLogis ITALY III, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 79.003.

Pursuant to a share purchase agreement dated December 20, 2001 eight hundred shares held in the Company by its sole shareholder, i.e, ProLogis MANAGEMENT, S.à r.l., acting in its own name and on behalf of ProLogis EUROPEAN PROPERTIES FUND (the «Fund»), have been transferred to ProLogis EUROPEAN HOLDINGS III, S.à r.l., having its registered office in L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal. Such transfer of shares has been approved in the name and on behalf of the Company by one of its managers.

January 31, 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

*Manager*

By P. Cassells

*Manager*

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 2002, vol. 564, fol. 33, case 12. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(13487/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2002.

---

**ProLogis ITALY III, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 79.003.

Pursuant to a share purchase agreement dated December 20, 2001 eight hundred shares held in the Company by its sole shareholder, i.e, ProLogis EUROPEAN HOLDINGS III, S.à r.l. have been transferred to ProLogis EUROPEAN FINANCE III, S.à r.l., having its registered office in L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal. Such transfer of shares has been approved in the name and on behalf of the Company by one of its managers.

January 31, 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

*Manager*

By P. Cassells

*Manager*

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 2002, vol. 564, fol. 33, case 12. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(13488/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2002.

---

**ProLogis FRANCE XXV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 78.275.

Pursuant to a share purchase agreement dated December 20, 2001 one share held in the Company by its sole shareholder, i.e., ProLogis EUROPEAN FINANCE II, S.à r.l., has been transferred to ProLogis EUROPEAN HOLDINGS II, S.à r.l., having its registered office in L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal. Such transfer of shares has been approved in the name and on behalf of the Company by one of its managers.

January 31, 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

*Manager*

by P. Cassells

*Manager*

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 2002, vol. 564, fol. 33, case 12. - Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(13474/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2002.

---

**ProLogis NETHERLANDS XIV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 70.731.

Pursuant to a share purchase agreement dated December 20, 2001 five hundred shares held in the Company by its sole shareholder, i.e, ProLogis DEVELOPMENTS HOLDING, S.à r.l. have been transferred to ProLogis MANAGEMENT, S.à r.l., acting in its own name and on behalf of ProLogis EUROPEAN PROPERTIES FUND (the «Fund»), having its registered office in L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal. Such transfer of shares has been approved in the name and on behalf of the Company by one of its managers.

January 31, 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

*Manager*

By P. Cassells

*Manager*

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 2002, vol. 564, fol. 33, case 12. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(13489/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2002.

---

**ProLogis NETHERLANDS XIV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 70.731.

Pursuant to a share purchase agreement dated December 20, 2001 five hundred shares held in the Company by its sole shareholder, i.e, ProLogis MANAGEMENT, S.à r.l., acting in its own name and on behalf of ProLogis EUROPEAN PROPERTIES FUND (the «Fund») have been transferred to ProLogis EUROPEAN HOLDINGS II, S.à r.l., having its registered office in L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal. Such transfer of shares has been approved in the name and on behalf of the Company by one of its managers.

January 31, 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

*Manager*

By P. Cassells

*Manager*

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 2002, vol. 564, fol. 33, case 12. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(13490/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2002.

---

**ProLogis NETHERLANDS XIV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 70.731.

Pursuant to a share purchase agreement dated December 20, 2001 five hundred shares held in the Company by its sole shareholder, i.e, ProLogis EUROPEAN HOLDINGS II, S.à r.l. have been transferred to ProLogis EUROPEAN FINANCE II, S.à r.l., having its registered office in L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal. Such transfer of shares has been approved in the name and on behalf of the Company by one of its managers.

January 31, 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

*Manager*

By P. Cassells

*Manager*

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 2002, vol. 564, fol. 33, case 12. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(13491/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2002.

---

**ProLogis SPAIN IX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 79.907.

Pursuant to a share purchase agreement dated December 20, 2001 seven thousand eight hundred shares held in the Company by its sole shareholder, i.e, ProLogis EUROPEAN HOLDINGS II, S.à r.l. have been transferred to ProLogis EUROPEAN FINANCE II, S.à r.l., having its registered office in L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal. Such transfer of shares has been approved in the name and on behalf of the Company by one of its managers.

January 31, 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

*Manager*

By P. Cassells

*Manager*

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 2002, vol. 564, fol. 33, case 12. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(13492/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2002.

---

**ProLogis SPAIN IX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 79.907.

Pursuant to a share purchase agreement dated December 20, 2001 seven thousand eight hundred shares held in the Company by its sole shareholder, i.e, ProLogis MANAGEMENT, S.à r.l., acting in its own name and on behalf of ProLogis EUROPEAN PROPERTIES FUND (the «Fund»), have been transferred to ProLogis EUROPEAN HOLDINGS II, S.à r.l., having its registered office in L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal. Such transfer of shares has been approved in the name and on behalf of the Company by one of its managers.

January 31, 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

*Manager*

By P. Cassells

*Manager*

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 2002, vol. 564, fol. 33, case 12. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(13493/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2002.

---

**ProLogis SPAIN IX, S.a r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 79.907.

Pursuant to a share purchase agreement dated December 20, 2001, seven thousand eight hundred shares held in the Company by its sole shareholder, i.e, ProLogis DEVELOPMENTS HOLDING S.à r.l. have been transferred to ProLogis MANAGEMENT S.à r.l., acting in its own name and on behalf of ProLogis EUROPEAN PROPERTIES FUND (the «Fund»), having its registered office in L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal. Such transfer of shares has been approved in the name and on behalf of the Company by one of its managers.

January 31, 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP S.à r.l.

*Manager*

By Peter Cassells

*Manager*

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 2002, vol. 564, fol. 33, case 12. - Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(13494/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2002.

---

**COMPAGNIE DES BOIS TROPICAUX (C.B.T.), Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

G. D'Huart.

(13742/207/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2002.

---

**ProLogis SPAIN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 60.897.

Pursuant to a share purchase agreement dated December 20, 2001 five thousand four hundred shares held in the Company by its sole shareholder, i.e, ProLogis EUROPEAN HOLDINGS II, S.à r.l. have been transferred to ProLogis EUROPEAN FINANCE II, S.à r.l., having its registered office in L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal. Such transfer of shares has been approved in the name and on behalf of the Company by one of its managers.

January 31, 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

*Manager*

By P. Cassells

*Manager*

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 2002, vol. 564, fol. 33, case 12. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(13495/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2002.

---

**ProLogis SPAIN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 60.897.

Pursuant to a share purchase agreement dated December 20, 2001 five thousand four hundred shares held in the Company by its sole shareholder, i.e, ProLogis MANAGEMENT, S.à r.l., acting in its own name and on behalf of ProLogis EUROPEAN PROPERTIES FUND (the «Fund»), have been transferred to ProLogis EUROPEAN HOLDINGS II, S.à r.l., having its registered office in L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal. Such transfer of shares has been approved in the name and on behalf of the Company by one of its managers.

January 31, 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

*Manager*

By P. Cassells

*Manager*

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 2002, vol. 564, fol. 33, case 12. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(13496/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2002.

---

**ProLogis SPAIN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 60.897.

Pursuant to a share purchase agreement dated December 20, 2001 five thousand four hundred shares held in the Company by its sole shareholder, i.e, ProLogis DEVELOPMENTS HOLDING, S.à r.l. have been transferred to ProLogis MANAGEMENT, S.à r.l., acting in its own name and on behalf of ProLogis EUROPEAN PROPERTIES FUND (the «Fund»), having its registered office in L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal. Such transfer of shares has been approved in the name and on behalf of the Company by one of its managers.

January 31, 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

*Manager*

By P. Cassells

*Manager*

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 2002, vol. 564, fol. 33, case 12. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(13497/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2002.

---

**ProLogis FRANCE XXXVI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

Pursuant to a share purchase agreement dated January 15, 2002 one share held in the Company by its sole shareholder, i.e., ProLogis EUROPEAN FINANCE II, S.à r.l., has been transferred to ProLogis EUROPEAN HOLDING II, S.à r.l., having its registered office in L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal. Such transfer of shares has been approved in the name and on behalf of the Company by one of its managers.

January 31, 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Manager

by P. Cassells

Manager

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 2002, vol. 564, fol. 33, case 12. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(13479/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2002.

---

**ProLogis NETHERLANDS IV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 65.975.

Pursuant to a share purchase agreement dated December 20, 2001 fifty shares held in the Company by its sole shareholder, i.e, ProLogis DEVELOPMENTS HOLDING, S.à r.l have been transferred to ProLogis MANAGEMENT, S.à r.l., acting in its own name and on behalf of ProLogis EUROPEAN PROPERTIES FUND (the «Fund»), having its registered office in L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal. Such transfer of shares has been approved in the name and on behalf of the Company by one of its managers.

January 31, 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Manager

By P. Cassells

Manager

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 2002, vol. 564, fol. 33, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(13498/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2002.

---

**ProLogis NETHERLANDS IV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 65.975.

Pursuant to a share purchase agreement dated December 20, 2001 fifty shares held in the Company by its sole shareholder, i.e, ProLogis MANAGEMENT, S.à r.l., acting in its own name and on behalf of ProLogis EUROPEAN PROPERTIES FUND (the «Fund»), have been transferred to ProLogis EUROPEAN HOLDINGS II having its registered office in L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal. Such transfer of shares has been approved in the name and on behalf of the Company by one of its managers.

January 31, 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Manager

By P. Cassells

Manager

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 2002, vol. 564, fol. 33, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(13499/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2002.

---

**ProLogis NETHERLANDS IV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 65.975.

Pursuant to a share purchase agreement dated December 20, 2001 fifty shares held in the Company by its sole shareholder, i.e, ProLogis EUROPEAN HOLDINGS II, S.à r.l. have been transferred to ProLogis EUROPEAN FINANCE II, S.à r.l., having its registered office in L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal. Such transfer of shares has been approved in the name and on behalf of the Company by one of its managers.

January 31, 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Manager

By P. Cassells

Manager

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 2002, vol. 564, fol. 33, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(13500/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2002.

---



**ProLogis UK XLIX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 78.071.

Pursuant to a share purchase agreement dated December 20, 2001 five hundred shares held in the Company by its sole shareholder, i.e, ProLogis EUROPEAN HOLDINGS II, S.à r.l. have been transferred to ProLogis FINANCE II, S.à r.l., having its registered office in L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal. Such transfer of shares has been approved in the name and on behalf of the Company by one of its managers.

January 31, 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

*Manager*

P. Cassells

*Manager*

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 2002, vol. 564, fol. 33, case 12. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(13501/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2002.

---

**ProLogis UK XLIX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 78.071.

Pursuant to a share purchase agreement dated December 20, 2001 five hundred shares held in the Company by its sole shareholder, i.e, KINGSPARK HOLDINGS S.A. have been transferred to ProLogis MANAGEMENT, S.à r.l., acting in its own name and on behalf of ProLogis EUROPEAN PROPERTIES FUND (the «Fund»), having its registered office in L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal. Such transfer of shares has been approved in the name and on behalf of the Company by one of its managers.

January 31, 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

*Manager*

P. Cassells

*Manager*

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 2002, vol. 564, fol. 33, case 12. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(13502/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2002.

---

**ProLogis UK XLIX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 78.071.

Pursuant to a share purchase agreement dated December 20, 2001 five hundred shares held in the Company by its sole shareholder, i.e, ProLogis MANAGEMENT, S.à r.l., acting in its own name and on behalf of ProLogis EUROPEAN PROPERTIES FUND (the «Fund»), have been transferred to ProLogis EUROPEAN HOLDINGS II, S.à r.l., having its registered office in L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal. Such transfer of shares has been approved in the name and on behalf of the Company by one of its managers.

January 31, 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

*Manager*

P. Cassells

*Manager*

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 2002, vol. 564, fol. 33, case 12. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(13503/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2002.

---

**TRASCANIA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 61.986.

Acte constitutif publié à la page n° 7250 du Mémorial C n° 152 du 13 mars 1998.

Le bilan pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 1999 au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 7 février 2002, vol. 564, fol. 43, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(13538/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2002.

---

**ProLogis UK LXIV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 84.242.

Pursuant to a share purchase agreement dated December 20, 2001 five hundred shares held in the Company by its sole shareholder, i.e, ProLogis EUROPEAN HOLDINGS II, S.à r.l. have been transferred to ProLogis FINANCE II, S.à r.l., having its registered office in L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal. Such transfer of shares has been approved in the name and on behalf of the Company by one of its managers.

January 31, 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Manager

P. Cassells

Manager

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 2002, vol. 564, fol. 33, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(13504/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2002.

---

**ProLogis UK LXIV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 84.242.

Pursuant to a share purchase agreement dated December 20, 2001 five hundred shares held in the Company by its sole shareholder, i.e, ProLogis MANAGEMENT, S.à r.l., acting in its own name and on behalf of ProLogis EUROPEAN PROPERTIES FUND (the «Fund»), have been transferred to ProLogis EUROPEAN HOLDINGS II, S.à r.l., having its registered office in L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal. Such transfer of shares has been approved in the name and on behalf of the Company by one of its managers.

January 31, 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Manager

P. Cassells

Manager

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 2002, vol. 564, fol. 33, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(13505/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2002.

---

**ProLogis UK LXIV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 84.242.

Pursuant to a share purchase agreement dated December 20, 2001 five hundred shares held in the Company by its sole shareholder, i.e, KINGSPARK HOLDINGS S.A. have been transferred to ProLogis MANAGEMENT, S.à r.l., acting in its own name and on behalf of ProLogis EUROPEAN PROPERTIES FUND (the «Fund»), having its registered office in L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal. Such transfer of shares has been approved in the name and on behalf of the Company by one of its managers.

January 31, 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Manager

P. Cassells

Manager

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 2002, vol. 564, fol. 33, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(13506/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2002.

---

**CANXI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 57.933.

Acte constitutif publié à la page n° 11.459 du Mémorial C n° 239 du 16 mai 1997.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 février 2002, vol. 564, fol. 43, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 février 2002.

Signature.

(13539/581/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2002.

---

**ProLogis UK LII, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 81.220.

Pursuant to a share purchase agreement dated December 20, 2001 five hundred shares held in the Company by its sole shareholder, i.e, ProLogis EUROPEAN HOLDINGS III, S.à r.l. have been transferred to ProLogis EUROPEAN FINANCE III, S.à r.l., having its registered office in L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal. Such transfer of shares has been approved in the name and on behalf of the Company by one of its managers.

January 31, 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

*Manager*

P. Cassells

*Manager*

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 2002, vol. 564, fol. 33, case 12. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(13508/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2002.

---

**ProLogis UK LII, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 81.220.

Pursuant to a share purchase agreement dated December 20, 2001 five hundred shares held in the Company by its sole shareholder, i.e, ProLogis MANAGEMENT, S.à r.l., acting in its own name and on behalf of ProLogis EUROPEAN PROPERTIES FUND (the «Fund»), have been transferred to ProLogis EUROPEAN HOLDINGS III, S.à r.l., having its registered office in L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal. Such transfer of shares has been approved in the name and on behalf of the Company by one of its managers.

January 31, 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

*Manager*

P. Cassells

*Manager*

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 2002, vol. 564, fol. 33, case 12. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(13509/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2002.

---

**ProLogis UK LII, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 81.220.

Pursuant to a share purchase agreement dated December 20, 2001 five hundred shares held in the Company by its sole shareholder, i.e, KINGSPARK HOLDINGS S.A. have been transferred to ProLogis MANAGEMENT, S.à r.l., acting in its own name and on behalf of ProLogis EUROPEAN PROPERTIES FUND (the «Fund»), having its registered office in L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal. Such transfer of shares has been approved in the name and on behalf of the Company by one of its managers.

January 31, 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

*Manager*

P. Cassells

*Manager*

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 2002, vol. 564, fol. 33, case 12. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(13510/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2002.

---

**FAHXI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 72.305.

Acte constitutif publié à la page n° 48509 du Mémorial C n° 1011 du 29 décembre 1999.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 février 2002, vol. 564, fol. 43, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 février 2002.

Signature.

(13540/581/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2002.

---

36140

**INESIA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 66.931.

Les comptes annuels du 1<sup>er</sup> janvier 1999 au 15 novembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 8 février 2002, vol. 564, fol. 48, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 février 2002.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

(13511/749/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2002.

---

**INESIA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 66.931.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'assemblée des actionnaires, tenue en date du 15 février 2001, que:  
L'assemblée a élu au poste de commissaire aux comptes de la société jusqu'à l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de l'année 2004, en remplacement de PricewaterhouseCoopers, S.à r.l.:  
MONTBRUN REVISION, S.à r.l., établie au 11, boulevard du Prince Henri, Luxembourg.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 8 février 2002, vol. 564, fol. 48, case 8 - Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(13512/749/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2002.

---

**ProLogis UK VI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 70.887.

Pursuant to a share purchase agreement dated December 20, 2001 five hundred shares held in the Company by its sole shareholder, i.e, KINGSPARK HOLDINGS S.A. have been transferred to ProLogis EUROPEAN FINANCE III, S.à r.l. having its registered office in L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal. Such transfer of shares has been approved in the name and on behalf of the Company by one of its managers.

January 31, 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

*Manager*

P. Cassells

*Manager*

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 2002, vol. 564, fol. 33, case 12. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(13507/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2002.

---

**EUROSCOR ASSURANCE, Société Anonyme.**

Siège social: L-2714 Luxembourg, 2, rue du Fort Wallis.  
R. C. Luxembourg B 42.271.

Suite aux résolutions circulaires des administrateurs (décembre 2001), il résulte que:  
- Monsieur Dominique Dehouck a démissionné de son poste d'administrateur avec effet au 28 septembre 2001;  
- Monsieur Arnaud Chneiweiss, Secrétaire Général et Directeur des affaires juridiques du groupe SCOR demeurant au 1, avenue du Général de Gaulle à Paris La Défense Cedex, F-92074, a été coopté au poste d'administrateur avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait et signé à Luxembourg, le 16 janvier 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 7 février 2002, vol. 564, fol. 43, case 8. - Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(13535/581/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2002.

---

**ACB PACKAGING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 67.290.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 1999 et au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 8 février 2002, vol. 564, fol. 48, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 février 2002.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

(13513/749/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2002.

---

**ACB PACKAGING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 67.290.

—  
EXTRAIT

Il résulte de la réunion de l'assemblée des actionnaires, tenue en date du 17 octobre 2001 que:

L'assemblée a élu en remplacement de Maître Jim Penning, Maître Pierre-Olivier Wurth et Maître Philippe Penning jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2002:

- LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., ayant son siège 9, rue Schiller L-2519 Luxembourg,

- TCG GESTION S.A., ayant son siège social 9, rue Schiller L-2519 Luxembourg,

- CMS MANAGMENT SERVICES S.A., ayant son siège social 9, rue Schiller L-2519 Luxembourg.

Elle a élu au poste de commissaire aux comptes de la société jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2002 en remplacement de MONTBRUN REVISION, S.à r.l.:

- CAS SERVICES S.A., ayant son siège social 9, rue Schiller L-2519 Luxembourg.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 8 février 2002, vol. 564, fol. 48, case 8. - Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(13514/749/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2002.

---

**MOSSER A.G., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 42.554.

—  
Conformément aux dispositions de la loi du 10 décembre 1998 portant sur la conversion du capital social des sociétés commerciales en Euros, le Conseil d'Administration du 16 novembre 2001 a procédé à la conversion du capital social en Euros, de sorte que le capital social actuel de LUF 10.000.000,- est converti en EUR 5.112.918,81 avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2002.

En vertu des dispositions prévues à l'article premier de la loi du 10 décembre 1998, le Conseil d'Administration du 16 novembre 2001 a également augmenté le capital social nouvellement exprimé en Euros, pour le porter du montant actuel de EUR 5.112.918,81 à un montant de EUR 5.120.000,-. Cette augmentation de capital d'un montant de EUR 7.081,19 est réalisée sans apports nouveaux et sans création de titres par incorporation au capital d'une somme prélevée sur les bénéfices reportés.

Cette augmentation de capital porte ainsi la valeur nominale des actions à un montant de EUR 512,-.

En conséquence, le capital social de la société, nouvellement exprimé en Euros, sera, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2002, fixé à un montant de EUR 5.120.000,-, représenté par 10.000 actions d'une valeur nominale de EUR 512,- chacune, entièrement libérées.

Luxembourg, le 20 décembre 2001.

*Pour MOSSER A.G.*

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 8 février 2002, vol. 564, fol. 47, case 6. - Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(13552/029/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2002.

---

**WORLD TRAVEL CORPORATION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 67.746.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000 enregistrés à Luxembourg, le 8 février 2002, vol. 564, fol. 48, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 février 2002.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

(13515/749/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2002.

---

**WORLD TRAVEL CORPORATION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 67.746.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'assemblée des actionnaires, tenue en date du 12 décembre 2001, que:

L'assemblée a élu en remplacement de Monsieur Jean-Pierre Leburton, administrateur démissionnaire:

- BRYCE INVEST S.A., ayant son siège social à Luxembourg (L-1882) 3, rue Guillaume Kroll

- KEVIN MANAGEMENT S.A., ayant son siège social à Luxembourg (L-1882) 3, rue Guillaume Kroll

- Monsieur Gabriel Jean, juriste, demeurant à Luxembourg (L-1882) 3, rue Guillaume Kroll

jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 8 février 2002, vol. 564, fol. 48, case 8. - Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(13516/749/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2002.

---

**LUXCLEAN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7320 Steinsel, 22, rue de la Forêt.  
R. C. Luxembourg B 74.760.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 janvier 2002*

Après avoir délibéré, les associés,

décident de convertir le capital social actuellement exprimé en francs luxembourgeois (LUF) en euros (EUR, )

décident d'adapter l'article 6 des statuts pour lui donner sa teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à EUR 14.874,- (Quatorze mille huit cents soixante quatorze euros) représenté par 600 (six cents) parts de EUR 24,79 (vingt-quatre euros et soixante dix-neuf centimes) chacune.»

décident de nommer Monsieur José Ferreira de Sousa demeurant à L-7320 Steinsel, 22, rue de la forêt comme gérant de la société LUXCLEAN, S.à r.l.

Ainsi, la société se trouve valablement engagée par la signature individuelle du nouveau gérant, Monsieur Ferreira de Sousa.

Conformément à l'article 12 des statuts, chaque gérant aura les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances et pour faire et autoriser les actes et opérations relatifs à son objet.

Signatures des associés:

Monsieur Popescu

Monsieur Da Silva Curado

Monsieur Ferreira de Sousa

Pour le gérant, Monsieur Ferreira de Sousa accepte sa nomination en qualité de gérant de la société LUXCLEAN, S.à r.l.

Signature précédée de la mention «Bon pour acceptation des fonctions de gérant.»

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 2002, vol. 564, fol. 38, case 4. - Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(13618/000/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2002.

---

**NEW CO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 66.837.

Les comptes annuels au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 8 février 2002, vol. 564, fol. 48, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 février 2002.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

(13517/749/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2002.

**NEW CO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 66.837.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'assemblée des actionnaires, tenue en date du 24 janvier 2001, que: L'assemblée a réélu au poste d'administrateurs jusqu'à l'assemblée générale statutaire de l'année 2003:

Maître Jim Penning, avocat, demeurant 31, Grand-rue, L-1661 Luxembourg,

Maître Pierre Olivier Wurth, avocat, demeurant 31, Grand-rue, L-1661 Luxembourg,

Maître Philippe Penning, avocat, demeurant 31, Grand-rue, L-1661 Luxembourg.

Elle a réélu au poste de commissaire aux comptes de la société jusqu'à l'assemblée générale statutaire de l'année 2003: MONTBRUN REVISION, S.à r.l., ayant son siège social au 5, boulevard de la Foire à Luxembourg.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 8 février 2002, vol. 564, fol. 48, case 8 - Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(13518/749/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2002.

**FUJITSU CONSULTING (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme,  
(anc. DMR CONSULTING GROUP S.A., Société Anonyme).**

Siège social: L-2350 Luxembourg, 3, rue Jean Piret.  
R. C. Luxembourg B 15.734.

L'an deux mille deux, le vingt-cinq janvier.

Par-devant Maître Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de son collègue Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, momentanément absent, lequel dernier restera dépositaire de la présente minute.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme DMR CONSULTING GROUP S.A., ayant son siège social à L-2350 Luxembourg, 3, rue Jean Piret, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 15.734, constituée originellement sous la dénomination de STERIALUX S.A., suivant acte reçu par Maître André Prost, alors notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, en date du 16 février 1978, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 79 du 18 avril 1978. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par acte du notaire soussigné en date du 8 août 2001, non encore publié.

L'Assemblée est ouverte à 9.30 heures sous la présidence de Monsieur Grégoire Arnaud, maître en droit, demeurant à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Madame Marie-Paule Kohn-Thibo, employée privée, demeurant à Luxembourg.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Frank Stolz-Page, employé privé, demeurant à Mamer.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

*Ordre du jour:*

1. Augmentation du capital social de sept millions cent mille euros (EUR 7.100.000,-) pour le porter de son montant actuel de quatre-vingt-cinq millions quatre-vingt-dix mille euros (EUR 85.090.000,-) à un montant de quatre-vingt-douze millions cent quatre-vingt-dix mille euros (EUR 92.190.000,-) sans émission d'action nouvelle;

2. Modification subséquente de l'article 5 des statuts de la société;

3. Modification de la dénomination sociale de la société de DMR CONSULTING GROUP S.A. en FUJITSU CONSULTING (LUXEMBOURG) S.A.;

4. Modification subséquente de l'article 1<sup>er</sup> des statuts de la société;

5. Divers.

II. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III. Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissent dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV. Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide d'augmenter le capital social de sept millions cent mille euros (EUR 7.100.000,-) pour le porter de son montant actuel de quatre-vingt-cinq millions quatre-vingt-dix mille euros (EUR 85.090.000,-) à un montant de quatre-vingt-douze millions cent quatre-vingt-dix mille euros (EUR 92.190.000,-), sans émission d'actions nouvelles.

Le montant de l'augmentation du capital a été libéré en espèces, de sorte que la somme de sept millions cent mille euros (EUR 7.100.000,-) se trouve à la disposition de la société, ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné.

*Deuxième résolution*

Suite à la résolution qui précède, l'article 5 des statuts de la société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à quatre-vingt-douze millions cent quatre-vingt-dix mille euros (EUR 92.190.000,-), représenté par cinquante-neuf mille huit cents (59.800) actions sans désignation de valeur nominale.»

*Troisième résolution*

L'assemblée décide de modifier la dénomination sociale de la société de DMR CONSULTING GROUP S.A. en FUJITSU CONSULTING (LUXEMBOURG) S.A.

*Quatrième résolution*

Suite à la résolution qui précède, l'article 1<sup>er</sup> des statuts de la société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 1<sup>er</sup>.** Il existe une société anonyme de droit luxembourgeois sous la dénomination FUJITSU CONSULTING (LUXEMBOURG) S.A.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à dix heures.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: G. Arnaud, M.-P. Kohn-Thibo, F. Stolz-Page, J.-P. Hencks.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> février 2002, vol. 133S, fol. 77, case 12. - Reçu 71.000 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 février 2002.

A. Schwachtgen.

(13576/230/70) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2002.

**FUJITSU CONSULTING (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme,  
(anc. STERIALUX S.A.).**

Siège social: L-2350 Luxembourg, 3, rue Jean Piret.

R. C. Luxembourg B 15.734.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 57 du 25 janvier 2002, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 février 2002.

A. Schwachtgen.

(13577/230/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2002.